



**Université Senghor**

Université internationale de langue française  
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

# **Contribution de la diaspora béninoise au développement local : Projet de parrainage des jeunes de la commune de Sèmè Kpodji par les adhérents de l'association Humanis Afrique**

Présenté par

**Miriette Dodognon Chantal VODOUNNON**

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Administration-Gestion

Spécialité Management de Projets

le 12 mars 2017

Directeur de mémoire : Professeur Raphaël NKAKLEU

Maître de conférence, Centre d'Etudes et de Recherches en Management, Douala

Devant le jury composé de :

Dr Alioune DRAME Président

Directeur de département Administration-Gestion, Université  
Senghor

Professeur Raphaël NKAKLEU Examineur

Maître de conférence, Centre d'Etudes et de Recherches en  
Management, Douala

Dr Hanane ELZEINY Examineur

Responsable de la filière francophone, Université  
d'Alexandrie



## Remerciements

La réalisation de ce travail a été rendue possible grâce à l'aide de plusieurs personnes. Qu'il nous soit permis de présenter nos sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué positivement à cette réalisation.

Il s'agit de:

- notre Directeur de mémoire, Professeur Raphaël NKAKLEU. Malgré vos multiples occupations, vous avez accepté de diriger ce travail. Recevez notre profonde et sincère gratitude ;
- notre Directeur de département Dr Alioune DRAME dont les connaissances et l'expérience nous ont facilité le travail ;
- madame Suzanne YOUSSEF, chef du service administratif du département Administration-Gestion, sincère merci ;
- tout le corps professoral de l'Université Senghor pour le savoir qu'il a bien voulu nous transmettre tout au long de notre formation ;
- Madame Dr Hanane ELZEINY, Responsable de la filière francophone, Faculté de commerce, Université d'Alexandrie, merci
- Dr Gero AMOUSSOUGA, vos conseils nous ont guidé dans la réalisation de ce travail, sincère merci;
- professeur GBEGNONVI Roger, ancien Ministre, profonde gratitude ;
- Dr ADJA Eric, professeur du DSLC, votre soutien est de taille, profonde gratitude ;
- monsieur Toussaint, Directeur des Politiques et Programmes Sectoriels de la Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD), merci pour les conseils et l'orientation ;
- monsieur Raymond Dossou BANKOLE, Chef Département Etudes et Gestion des Projets, merci pour vos conseils et soutien;
- monsieur Jean Eudes ZOUMENOU, Président du Comité Transitoire du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur, sincère merci ;
- madame Damarys MAA MARCHAND, Présidente de la Fédération IFAFE, profonde gratitude ;
- monsieur Barnabé TCHOUDJI, Directeur exécutif de l'association France-Bénin-Vendée sincère merci ;
- tous mes camarades de promotion 2015-2017, courage et persévérance pour la suite.

## Dédicace

- A toi ma fille ADAM Pénuelle, toi qui as accepté de rester loin des bras de ta mère et de la chaleur de sa voix, reçois toute ma bénédiction
- A tous ceux qui n'ont pas cessé de consentir des sacrifices pour m'assurer une éducation et un avenir radieux, recevez ce travail comme la récompense de vos peines.
- A tous les hommes et femmes de la diaspora qui se battent pour un véritable développement, trouvez par ce travail une contribution à l'aboutissement de vos combats.

## Résumé

La contribution de la diaspora semble être primordiale pour tout développement socio-économique de des pays d'origine. Malgré l'aspect négatif de la migration prôné pendant longtemps, il est dorénavant nécessaire de considérer aussi ses conséquences positives. Face à cela, le Bénin, depuis 1997 s'évertue à œuvrer pour l'intégration de sa diaspora dans le développement. Les différents gouvernements qui se sont succédé ont mis en œuvre plusieurs actions pour tirer au maximum profit de la diaspora. Cependant, au regard de la situation socio-économique du pays ces deux dernières décennies, nous nous demandons comment est-ce-que la contribution des associations de la diaspora favorise l'éclosion des potentialités locales et la fourniture des services sociaux de bases au niveau communal?

Ainsi, notre étude a pour objectif de mettre en évidence les actions des associations de la diaspora béninoise en vue de proposer une stratégie permettant leur contribution efficace au développement local. Pour y arriver, l'étude examine d'abord le nombre de communes et les associations qui interviennent dans ces communes et propose par la suite un dispositif de parrainage Diaspora/commune aux jeunes de la commune de Sèmè Kpodji. Par ailleurs, notre méthodologie est axée sur le type d'investigation et les instruments de collecte de données tels que : la recherche documentaire, l'observation directe, et les enquêtes de terrain que nous avons effectués pendant la période de notre stage de mise en situation professionnelle. L'échantillon était composé de 22 associations de la diaspora béninoise et les données ont été recueillies grâce à des guides d'entretien et les questionnaires. Au terme de notre étude, les résultats montrent que les associations de la diaspora béninoise opèrent dans les 12 départements du pays et touchent tous les domaines. Au sein de ces départements, 54 communes sont prises en compte par la diaspora sur les 77, soit 59%. Les actions menées sont des initiatives privées des associations elle-même qui cherchent des investissements auprès des pays d'accueil ou des organisations internationales. Cette situation a attiré notre attention et nous a conduits à la proposition d'un projet pour les jeunes du département de l'Ouémé plus précisément ceux de la commune de Sèmè Kpodji. Au total 20 jeunes stylistes bénéficieront chacun d'un atelier de couture bien équipé. La particularité de ce projet réside dans la méthode de financement qui se fera par les membres de la diaspora eux-mêmes et la commune. Notre principale recommandation est-elle celle de l'implication des communes dans les actions de la diaspora ; une implication financière qui doit égaler celle des associations. Ceci pourrait les susciter à plus investir pour le développement du pays d'origine. Cependant, faudra-il penser à comment gérer les ressources mobilisées des associations de la diaspora au niveau des communes.

**Mots-clefs** : Diaspora ; développement local ; diaspora et décentralisation, diaspora et développement local, association de la diaspora

## **Abstract**

Diaspora's contribution is primordial for any socio-economic development in their country. Despite the negative aspect of migration, advocate for a long time, it now necessary to consider also its positives consequences. In front of this, since 1997, Benin has done one's utmost to strive for its diaspora in development. However, after 20 years, what assessment can we make of Benin's diaspora to local development? What strategy will be adopted to improve this diaspora's contribution? These are the questions to which our study purposes to answer.

Thus, our study aims to analyze diaspora's contribution to local development in their country by examining the number of townships in which diaspora operates, also by proposing a sponsorship device "Diaspora/township" for young people in Sèmè Kpodji municipality. To achieve this goal, our methodology is focused on documentary research, direct observation and interviews that we conducted during our training course.

At the end, results show that business diaspora operates in 12 departments. Within them, 54 townships out of 77 are taken into account, a rate of 59%. Actions carried out are private initiatives from diaspora which seeks investments with host countries or international organizations. This situation drew our attention and led us to the proposal of a project for young people of Sèmè Kpodji (Department of Ouémé). 20 young people will get a well-equipped sewing workshop for 3 years after their training at Youth Insertion Center of Sèmè Kpodji. The particularity of this project lies in its financing method that will be done by members of diaspora and the municipality. Therefore, our main recommendation is that of involvement of communes in diaspora's action. This can encourage diaspora to invest more with confidence in their country development.

**Keywords:** Diaspora, local development; diaspora and decentralization; diaspora and local development; association of diaspora

## SOMMAIRE

Remerciements.....	i
Dédicace.....	ii
Résumé.....	iii
Abstract.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	vi
Introduction.....	1
1 Nécessité de l'apport de la diaspora au développement local.....	3
1.1 Contexte socio-économique et dispositif légal en matière d'implication de la diaspora dans le développement au Bénin.....	3
1.2 L'importance de l'implication de la diaspora au développement.....	9
2 Ecrits conceptuel et théorique de l'implication de la diaspora au développement local des pays d'origine.....	14
2.1 Définition de quelques concepts liés à la diaspora et au développement.....	14
2.2 Théories sur la diaspora et le développement local.....	18
2.3 Pratiques sur la stratégie d'implication de la diaspora au développement.....	20
2.4 Le choix des variables.....	27
3 Méthodes d'approches de la contribution de la diaspora béninoise au développement local.....	28
3.1 Le type d'investigation et Echantillonnage.....	28
3.2 Instruments de collecte de données.....	29
3.3 Apport de stage et Présentation de Humanis Afrique.....	31
4 Présentation des résultats et projet de parrainage.....	35
4.1 Présentation et analyse des résultats sur la contribution de la diaspora béninoise au développement local.....	35
4.2 Recommandations.....	44
4.3 Projet de parrainage des jeunes de la commune de Sèmè Kpodji.....	47
Conclusion.....	53
Références bibliographiques.....	viii
Liste des illustrations.....	xiii
Annexes.....	xiv

## Liste des acronymes et abréviations utilisés

ADBCI : Association Démocratique des Béninois en Côte d'Ivoire

ANBE : Agence National des Béninois de l'extérieur

CER : Communautés Economiques Régionales

DACBE : Direction des Affaires Consulaires et des Béninois de l'Extérieur

FORIM : Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations

FNPEEJ : Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'emploi des Jeunes

GRDR : Groupe de Recherche et de Réalisation pour le développement Rural

HCBE : Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur

IDH : l'Indice de Développement Humain

IFAFE : Initiatives des femmes africaines de France et d'Europe

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

MCRI-SCB : Ministère Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur

MIDA : Migration pour le Développement en Afrique

ODD : Objectifs du Développement Durable

OIM : Organisation Internationale des Migrations

OITFM : Observatoire International des Transferts de Fonds des Migrants

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ORTB : Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin

OSIM : Organisations de Solidarité Internationale Issue de l'Immigration

PAIDEL : Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local

PAP : Le Programme d'Action Prioritaire

PIB : Produit Intérieur Brut

PIMDERO : Promotion de l'Implication des Migrants dans le Développement de leurs Régions d'Origines

SCRIP : Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté



SEL : Service d'Entraide et de Liaison des Eglises évangéliques de France

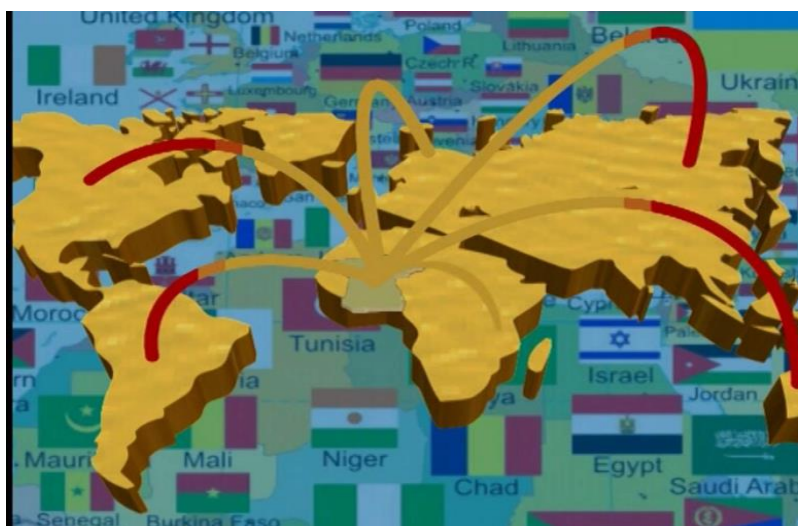
UA : Union africaine

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

ASVB : Association Solidarité avec les Villages du Bénin

## EPIGRAPHE

### DIASPORA BENINOISE DANS LE MONDE



***“Si tous les fils du pays venaient boucher de leurs doigts les trous de la jarre percée, la patrie sera sauvée” Le Roi GHEZO***

## Introduction

La notion de diaspora est actuellement en vogue suite à l'ampleur du phénomène migratoire dans le monde. C'est ainsi, Doucet C. et Favreau L. (2006) pensent que « sans nier les impacts négatifs de la migration, on en aperçoit de plus en plus les avantages notamment en ce qui a trait aux contributions des migrants envers leurs lieux d'origine et leurs pays d'accueil »<sup>1</sup>. C'est ainsi qu'avec la mondialisation et au regard du rôle que jouent les expatriés dans le processus économique de leurs pays d'origine par le transfert de fonds, la notion de diaspora s'est largement développée et est constamment utilisée de nos jours pour mieux légiférer sur ce phénomène. Dans cette logique et consciente des contributions potentielles que la diaspora africaine peut apporter au développement du continent, l'Union africaine (UA) a adopté en juillet 2003 le Protocole sur les amendements à l'Acte consultatif, proclamant l'importance de la Diaspora en tant que partie intégrante de l'UA et de ses structures. L'organisation considère dès lors les diasporas africaines comme la "sixième région", outre les Communautés économiques régionales (CER) actuelles<sup>2</sup>.

L'implication économique de ces diasporas est si importante pour certains pays, qu'elle pourrait à terme remplacer l'aide au développement<sup>3</sup>. Au regard de cette contribution des migrants en général et de la diaspora béninoise en particulier, les autorités béninoises ont pris conscience de la nécessité d'impliquer leur diaspora dans la stratégie de développement. Cette dernière constituera une opportunité pour une meilleure mobilisation de cette diaspora en vue de sa contribution au progrès du Bénin. Car comme l'affirme Daum C. : « *c'est avant tout le contexte d'origine qui détermine et qui oriente la façon dont les émigrés participent à la vie de leur pays* »<sup>4</sup>.

Mais malgré les efforts déployés par le gouvernement béninois depuis plusieurs années pour mieux encadrer cette diaspora et mieux solliciter son appui à travers d'une part, la naissance le 19 décembre 1997 du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur (HCBE) et d'autre part, la création le 22 juin 1999 du Ministère Chargé des Béninois de l'Extérieur, la connaissance que l'on a des Béninois de l'extérieur à travers leur effectif, leur stratégie organisationnelle, leurs moyens financiers, et surtout leur apport au niveau des

---

<sup>1</sup> Doucet C., et Favreau L., (2006). *La diaspora Ouest africaine, agent de développement*, Cahier de recherche en développement communautaire, Série comparaisons internationales, N°30, Université du Québec en Outaouais, p.4

<sup>2</sup> Amoussouga G., (s.d). *L'amélioration de l'implication de la diaspora au développement*. Communication in Rapport ANBE 2014. p.2

<sup>3</sup> Dovelyn R. A. et Kathleen N., (2013). *Comment associer les diasporas au développement, Manuel A L'usage Des Décideurs Et Praticiens Dans Les Pays D'origine Et D'accueil*, OIM/MPI, p.13

<sup>4</sup> Daum C., (s.d.) *L'implication des émigrés dans leur pays d'origine*.

[http://www.homesetmigrations.fr/docannexe/file/1585/dossier\\_1256\\_dossier\\_1256\\_p1.pdf](http://www.homesetmigrations.fr/docannexe/file/1585/dossier_1256_dossier_1256_p1.pdf) consulté en ligne le 02/02/2017 16h30

communes est jusqu'ici assez modeste<sup>5</sup>. Néanmoins, l'organisation de la diaspora béninoise dans les pays d'accueil atteste sa volonté de maintenir son identité culturelle vis-à-vis des autochtones. Cette volonté est la raison qui justifie la création des associations qui œuvrent pour l'épanouissement des populations restées au pays.

Au vue de cette situation, nous partons du constat selon lequel la diaspora et le gouvernement béninois ont la volonté de collaborer afin d'atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD). Initialement, nous avons prévu de choisir une association de la diaspora béninoise et d'évaluer son impact dans les communes mais notre stage de mise en situation, nous a permis de réorienter notre étude sur la mise en évidence de la contribution des associations de la diaspora au niveau des 77 communes du Bénin. Avec une approche plus qualitative que quantitative, nous avons effectué des entretiens avec les responsables chargés des Béninois de l'extérieur et quelques responsables des associations de la diaspora béninoise. Nous avons envoyé des questionnaires au niveau de la commune de Sèmè-Kpodji pour voir de façon spécifique les actions des associations dans cette commune. A l'issue de ces enquêtes, nous avons constaté que les associations de la diaspora interviennent dans la majorité des communes et leurs actions touchent tous les domaines. Mais très souvent les communes ne participent pas aux activités de ces associations. Pour cela, nous proposons à la fin de notre mémoire une stratégie de parrainage mixte impliquant la diaspora et la commune de Sèmè Kpodji. Cette commune bénéficie déjà des actions de la diaspora grâce à l'association Humanis Afrique qui a créé un Centre de Formation et d'Insertion des Jeunes. Nous allons donc nous appuyer sur les jeunes de cette commune qui constituent la couche la plus dominante et inclinent au chômage pour contribuer à leur autonomie financière.

La présente étude est structurée en quatre grands chapitres. Le premier décrit la nécessité de l'implication de la diaspora dans le développement. Le deuxième présente la littérature relative à la diaspora et au développement local. Le troisième expose la démarche méthodologique qui a servi de cadre à notre étude et enfin le quatrième les résultats et la stratégie pour une réelle implication de la diaspora dans le développement local.

---

<sup>5</sup> Igue J., (2013). *L'implication et la mobilisation de la diaspora béninoise à la Table Ronde des partenaires au développement du Bénin*, in Rapport ANBE 2014, p.3

## 1 Nécessité de l'apport de la diaspora au développement local

La contribution de la diaspora semble occuper de plus en plus une importante place dans le développement local. Dans ce chapitre, nous présenterons un bref aperçu sur la situation actuelle du Bénin et nous démontrerons pourquoi l'apport de la diaspora doit être pris en compte dans le processus de développement local.

### 1.1 Contexte socio-économique et dispositif légal en matière d'implication de la diaspora dans le développement au Bénin

Le Bénin, ancien Dahomey, est un pays d'Afrique de l'Ouest. Il est situé sur le golfe de Guinée et est bordé au nord par le Burkina Faso et le Niger, à l'est par le Nigeria et à l'ouest par le Togo. Il couvre une superficie de 114 763 kilomètres carrés. Il s'étend de l'océan Atlantique au fleuve Niger sur une longueur de 700 km; la largeur varie de 125 km (le long de la côte) à 325 km. Le pays compte 12 départements qui sont : l'Atakora, l'Alibori, le Borgou, la Donga, les Collines, le Zou, le Plateau, le Couffo, l'Ouémé, le Mono, l'Atlantique et le Littoral. Ces départements sont subdivisés en soixante-dix-sept communes. Selon les données de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), la population du Bénin est estimée à 10 008 749 habitants en 2013<sup>6</sup>.

#### 1.1.1 Contexte socio-économique

Comme la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, le Bénin présente un taux de croissance démographique élevé mais à dominance féminine. Les femmes représentent 51,1% et les hommes 48,8%. Le pays est caractérisé par une structure par âge très jeune : les béninois âgés de moins de 25 ans représentent 60% de la population totale. Les personnes âgés de 60 ans et plus, ne représente que 5,5%. Cette caractéristique de population jeune devrait être un atout pour le Bénin et permettre également de réduire la pauvreté comme le souhaitent les autorités du pays<sup>7</sup>.

Cependant, la situation sociale demeure caractérisée par une persistance de la pauvreté malgré l'amélioration des services sociaux de base à savoir la gratuité de la scolarité dans le primaire, la micro finance aux plus pauvres, gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes. Depuis 2006, les politiques publiques mises en œuvre par le gouvernement n'ont pas permis d'avoir les effets escomptés en matière de lutte contre la pauvreté. La proportion de la population en-dessous du seuil de pauvreté était estimée 33,3% en 2007 et le taux de pauvreté était passé de 6,1% en 2007 à 18,4% en 2009 en zone

---

<sup>6</sup> INSAE, (2013), *Analyse des résultats du RGPH4 2013* Consulté sur <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/benin/presentation-du-benin/> le 22/11/2016 à 7h44

<sup>7</sup> *Idem*

urbaine alors qu'en milieu rural, il était passé de 8,8% à 15%<sup>8</sup>. Selon le rapport sur le développement humain édition 2015, l'Indice de Développement Humain (IDH) du Bénin est de 0,480 en dessous du niveau moyen de 0,686 en Afrique subsaharienne.<sup>9</sup>

Par ailleurs, au niveau du capital humain, le taux d'alphabétisation des adultes en 2007 était de 39,5%. Ce taux cache certaines disparités selon le sexe et le lieu de résidence. Le taux de femmes scolarisées est faible par rapport à celui des hommes. Le département ayant le plus faible taux étant l'Alibori (10,5%). Le genre, le lieu de résidence et le niveau de vie sont trois caractéristiques qui influencent les chances d'accès à l'école par les enfants. Le taux net de scolarisation dans le primaire était de 77% en 2005<sup>10</sup>. En matière de promotion égalité hommes-femmes, le rapport de la population ayant au moins reçu une éducation secondaire est de 43,6% en 2010 selon l'IDH. Ce qui implique la forte dominance des employés hommes à la fonction publique. La proportion des femmes ne représente que 25%<sup>11</sup>.

L'économie béninoise souffre de la lourdeur administrative. Selon la Banque Mondiale en 2012, le Bénin est classé au 44<sup>ème</sup> rang sur 51 pays en Afrique dans l'édition du rapport « Doing Business »<sup>12</sup>. Le pays affiche des retards importants particulièrement en ce qui concerne le délai de création d'entreprise, la protection des investissements et le paiement des impôts. Ceci étant, le taux de croissance économique évolue en dents de scie et a rarement excédé 6% au cours des dernières décennies<sup>13</sup>. Tandis que le taux de croissance démographique ne cesse d'augmenter, la moyenne du taux de croissance économique annuel était de 4,1% en 2009. Cette moyenne est loin des 7% de croissance économique nécessaire pour réduire la pauvreté<sup>14</sup>. Les pôles de croissance identifiés par le gouvernement dans sa Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRCP) ciblent la majorité des pauvres mais les résultats en termes de réduction de la pauvreté sont limités au niveau de ces secteurs. La corrélation entre la croissance économique et la pauvreté est effective mais concerne essentiellement les ménages les plus pauvres. Au plan national, les niveaux de vie des populations les plus pauvres ont fortement augmenté en moyenne. Ainsi la croissance économique<sup>15</sup> a été relativement pro-pauvre.

Outre ces aspects économiques, le secteur tertiaire est le principal secteur d'activités économiques et contribue à la croissance du pays avec plus de 50% du PIB évalué à 703 dollars EU par habitant en 2008. Mais les effets néfastes de la crise économique mondiale ont contrarié les performances économiques et sociales enregistrées par le Bénin depuis 2006. En 2009, le taux de croissance est estimé à 2,5% contre

---

<sup>8</sup> Banque Africaine de Développement (BAD) (2012). *Document de stratégie pays 2012-2016 Bénin*, Mai 2012, p.12

<sup>9</sup> *Idem*

<sup>10</sup> TODEGNON T., (2011) *Migration au Bénin : Profil National*, OIM/GIP International, p. 37

<sup>11</sup> *Idem*

<sup>12</sup> Banque Africaine de Développement (BAD) (2012). *Document de stratégie pays 2012-2016 Bénin*, Mai 2012, p.11

<sup>13</sup> TODEGNON T., (2011) *Migration au Bénin : Profil National*, OIM/GIP International, p. 33

<sup>14</sup> Banque Africaine de Développement (BAD) (2012). *Document de stratégie pays 2012-2016 Bénin*, Mai 2012, p.11

<sup>15</sup> *Idem*

5% en 2008.<sup>16</sup>Au regard de ces tendances, le progrès vers les OMD risque d'être compromis si les réformes nécessaires ne sont pas opérées.

Au Bénin, le climat d'investissement est stationnaire depuis une décennie. L'économie est marquée par un faible taux de bancarisation qui avoisine 5% l'un des plus bas de l'UEMOA ce qui rend difficile l'accès au financement pour le secteur privé. Pour stimuler l'investissement, la loi des finances a prévu en 2009 l'exonération de la patente et de la taxe professionnelle pour les entreprises en cours de création et en 2010 une exonération de la taxe de développement local pour les exploitants de produits miniers agréés par le ministère des mines. Malgré cette politique, l'économie béninoise demeure peu performante sur le plan de l'investissement. En 2010, le rapport de la Banque Mondiale sur le climat des affaires avait classé le Bénin à la 172<sup>ème</sup> place sur 183 pays<sup>17</sup>.

Il urge de faire un bilan sur les dispositifs mis en place par le gouvernement béninois en matière de mobilisation des ressources notamment celle de la diaspora afin de relever les défis auxquels le pays devra faire face pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable.

### 1.1.2 Dispositifs Juridiques et Institutionnels

- Dispositifs institutionnels

La masse des migrants béninois dans les pays du Nord et dans la sous-région est très significatif. L'influence économique exercée par cette diaspora a poussé les autorités étatiques à reconsidérer le volet relatif à la gestion des Béninois de l'Extérieur. Au regard de l'énorme potentiel humain et économique que constituent ceux-ci, le gouvernement béninois a initié l'Assemblée Générale des Béninois de l'Extérieur, tenue à Cotonou du 15 au 19 décembre 1997. Cette rencontre a permis des échanges entre les Béninois de l'étranger et l'Etat. Elle a abouti à la mise en place du "Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur (HCBE)" et rendue officielle par le décret N° 2001-155 du 26/04/2001 enregistré sous le N° 2000/399/MISAT/DC/SG/DAI/SAAP/Assoc du 06 novembre 2000. Cette structure a pour but de regrouper tous les ressortissants du Bénin résidants à l'extérieur autour de projets pour le développement de leur patrie commune. C'est non seulement un creuset de réflexions et de propositions pour le développement local mais également une vitrine pour le rayonnement de la culture béninoise. Le HCBE dispose d'un bureau mondial et des sections dans chaque pays d'accueil, ayant tous les mêmes objectifs<sup>18</sup>

Toujours dans cette perspective de prise en compte de la diaspora dans le processus de développement du Bénin, le gouvernement a créé, en 1999, le Ministère Chargé des Relations avec les Institutions, la Société

---

<sup>16</sup> PNUD Bénin., (2010). *Progrès vers les OMD*, Rapport février 2010 p.2

<sup>17</sup> Banque Mondiale., (2010). *Comparaison des réglementations dans 183 pays*, Rapport Doing Business 2010, Reforme en période difficile, p.10

<sup>18</sup> Agence National des Béninois de l'Extérieur (ANBE), (2014). *Œuvres des Béninois de l'Extérieur*, Rapport 2014

Civile et les Béninois de l'Extérieur (MCRI-SCBE). Ce dernier a pour mission la concession et la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine de la gestion des relations avec les Béninois de l'Extérieur. En décembre 2000, il s'est doté d'une agence sous tutelle dénommée "Agence Nationale des Béninois de l'Extérieur (ANBE)", en vue de fournir aux Béninois de l'Extérieur un cadre institutionnel de collaboration et d'intermédiation. L'ANBE a pour but de mettre à la disposition de la diaspora béninoise, des informations, des mécanismes, et des instruments nécessaires à leur participation à la vie nationale. Elle doit servir de canaux de mobilisation et de mise en valeur de cette potentialité au service du développement socio-économique<sup>19</sup>.

En outre, au cours de la 4<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés tenue du 9 au 13 Mai 2011, le Bénin a été désigné pour abriter le siège international de l'Observatoire International des Transferts de Fonds des Migrants des Pays les Moins Avancés (OITFM-PMA). Cette dernière est une organisation intergouvernementale dont la création a été décidée à l'issue de la Conférence Ministérielle des Pays les Moins Avancés sur le renforcement de l'impact des transferts de fonds sur le développement qui s'est tenue à Cotonou au Bénin, les 09 et 10 février 2006. L'OITFM est une institution qui représente 48 PMA reposant sur un réseau de correspondants ministériels. Son siège est à Cotonou (Bénin) et sa vision consiste à promouvoir l'investissement intellectuel, social et économique des membres de la diaspora africaine au profit du développement de leurs pays d'origine. Les trois missions fondamentales de l'OITFM se présentent comme suit : la collecte et la diffusion d'informations et de données statistiques en matière de transferts de fonds des migrants des PMA ; la réalisation des travaux de recherches utiles aux praticiens et aux décideurs, en vue d'améliorer les services de transferts de fonds des migrants des PMA ; la conception de politiques et de projets en vue d'augmenter l'impact des transferts de fonds sur le développement des PMA. Plusieurs activités ont été réalisées dont les études sur les transferts de fonds des migrants dans cinq PMA (Bangladesh, Haïti, Lesotho, Népal et Bénin). En ce qui concerne le Bénin quatre grandes villes ont fait l'objet des enquêtes à savoir : Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Djougou. Une étude approfondie a été faite sur l'impact des transferts de fonds des migrants sur les ménages. Ces enquêtes ont révélé que la majorité des fonds transférés par la diaspora est utilisée pour les besoins quotidiens par leur famille.

En plus de ces quelques structures précitées, nous pouvons aussi ajouter "La Direction des Affaires Consulaires et des Béninois de l'Extérieur (DACBE) " qui est chargée de suivre les questions relatives à la protection et aux intérêts des Béninois à l'étranger et des étrangers au Bénin. Elle assure la délivrance des passeports diplomatiques et la transmission des autorisations relatives aux demandes de survol et d'atterrissage des aéronefs d'Etats Etrangers. Il convient de noter que ces différentes structures nationales collaborent avec les représentations diplomatiques du Bénin à l'extérieur.

---

<sup>19</sup> Agence National des Béninois de l'Extérieur (ANBE), (2014). *Œuvres des Béninois de l'Extérieur*, Rapport 2014



- Dispositifs Juridiques

La déclaration universelle des droits de l'homme, ratifiée par le Bénin, reconnaît le droit à la mobilité. Adoptée depuis 1948 par les Nations Unies, elle dispose en son article 13, alinéa 2 que "toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien et de revenir dans son pays"<sup>20</sup>. Le Bénin, en ratifiant cette déclaration, a donné l'autorisation à ses fils de migrer vers d'autres pays et de toujours bénéficier des droits de leur pays. De plus, au cours de la Conférence des Forces Vives de la nation de février 90, le rôle de la diaspora béninoise a été pris en compte par le gouvernement. Ainsi la constitution du 11 décembre 1990 stipule en son article 38 que : "l'Etat protège à l'étranger les droits et intérêts légitimes des citoyens béninois".

Par ailleurs, la plupart des instruments internationaux relatifs à la protection des droits de la personne humaine en général et/ou ayant spécifiquement trait aux migrations sont signés et ratifiés par le Bénin. Nombre d'entre eux sont incorporés à la constitution du Bénin. Il existe également une déclaration de politique nationale pour les Béninois de l'étranger qui a été adoptée le 06 décembre 2000. L'organisation du Forum National sur la diaspora du 19 au 21 décembre 2013, a permis l'élaboration d'un pacte de partenariat entre le gouvernement béninois et sa diaspora<sup>21</sup>. Elle consistait à recréer les conditions d'une confiance beaucoup plus solide entre le Bénin et ses fils de l'étranger. Les grands enjeux visés par le gouvernement béninois en organisant ce forum étaient premièrement de redonner confiance pour une meilleure contribution des Béninois de l'étranger au développement local et secundo de créer des conditions optimales pour mieux protéger leur implication dans l'émergence économique du Bénin. Donc l'élaboration d'une politique nationale et d'un pacte entre la diaspora et l'Etat scellerait l'engagement mutuel à favoriser le développement du Bénin et serait un signe fort pour renforcer cette confiance. Ces instruments permettraient de définir les conditions favorables à la participation de la diaspora à la vie politique, économique, culturelle, et sociale de la nation et de mettre en place des incitations économiques et des mécanismes financiers des expatriés pour le développement du pays.

### *1.1.3 Approches d'intervention de la diaspora béninoise*

Les migrations offrent un potentiel inestimable à la fois pour les pays d'accueil et ceux de provenance. Pour le Bénin, l'intégration des questions de la diaspora dans la planification du développement, revêt une grande importance. L'intervention des Béninois de l'étranger dans le processus de développement se fait suivant plusieurs approches. Elle se fait en association ou parfois individuellement par des donateurs migrants. Mais le plus souvent ce sont les associations qui par la recherche effrénée du financement

---

<sup>20</sup> Watchinou R., (2006). Les migrations internationales et le développement en Afrique : Elaboration et mise en place d'un dispositif de suivi évaluation de MIDA, DESS en Management des projets et programmes, Université Paris/Panthéon Sorbonne, [en ligne] [www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com) consulté le 29 octobre 2016 à 10h30

<sup>21</sup> Les photos de l'évènement en Annexe1

arrivent à mener des projets de développement local. Pour cela, en France, elles ont créé une plateforme dénommée Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (FORIM) qui réunit des réseaux, des fédérations et des regroupements d'OSIM (Organisations de Solidarité Internationale Issue de l'Immigration) engagées dans des actions de développement dans les pays d'origine et dans des actions d'intégration et d'insertion en France. Le FORIM est né de la volonté des OSIM de mieux se connaître entre elles et de s'associer à toutes les composantes de la société civile française afin de contribuer au développement de leurs pays d'origine. C'est un réseau représentant 22 pays dont le Bénin et rassemblant près de 700 associations de personnes issues des pays de l'Afrique Subsaharienne, du Maghreb, de l'Océan Indien et du Sud Est Asiatique<sup>22</sup>. Il a pour mission de développer des actions de structuration du milieu associatif issu de l'immigration par une mise en réseau des OSIM au niveau national, européen et international et de renforcer les actions d'information, de formation et d'accompagnement des OSIM en matière de co-développement et d'intégration. Pour mener à bien sa mission, le FORIM s'est doté d'un dispositif d'appui et d'accompagnement des OSIM : Programme PRA-OSIM. C'est un programme d'accompagnement, de cofinancement et de capitalisation des projets de développement local des communes d'origine des migrants. Ces projets doivent être portés par les associations de la diaspora.

La contribution de la diaspora béninoise s'est particulièrement montrée dans la réalisation d'importantes infrastructures communautaires, notamment les ouvrages d'adduction d'eau, la construction de salles de classes ainsi que les dispensaires et maternités, la fourniture d'équipements et de matériels socio-éducatifs et sanitaires estimés à environ 200.000 de dollars US de 2004 à 2012<sup>23</sup>. Tout ceci à partir des fonds provenant des cotisations des institutions de coopération décentralisée, des associations ainsi qu'à partir des matériels et équipements reçus à titre de dons auprès des structures des pays d'accueil. Parlant de la coopération décentralisée, nous pouvons citer La ville d'Abomey qui est en jumelage avec la commune de Mouilleron le Captif en France et la commune de Kétou en jumelage avec Mothe ACHARD en France également. Ces différentes actions sont réalisées parfois par les parents, des fondations mises en place par certains Béninois de l'extérieur, des coopératives ou ONG.

A tout ceci, il faut ajouter l'envoi des fonds de soutien à titre de subsistance aux familles restées au pays. Les statistiques révèlent que la diaspora transfère chaque année vers le Bénin environ 100 milliards de francs CFA, ce qui représente environ 2,5% du PIB<sup>24</sup>. Aussi, à travers le programme « Migration pour le Développement en Afrique (MIDA) » mis en œuvre par le gouvernement en partenariat avec l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), les Béninois de l'extérieur ont la possibilité d'apporter un appui intellectuel à leurs frères restés au pays. Ainsi le retour temporaire de certaines compétences de la diaspora permet la mise à contribution de leur connaissance dans le domaine de l'enseignement supérieur

---

<sup>22</sup> Nous avons eu ces informations sur le site du FORIM, [www.forim.org](http://www.forim.org) consulté le 26 juillet 2016

<sup>23</sup> Données issues des vidéos de l'Agence Nationale des Béninois de l'Extérieur (ANBE)

<sup>24</sup> *Idem*

et de la santé. Les objectifs du programme MIDA sont importants en ce sens qu'ils permettent de mobiliser et de capitaliser les compétences de la diaspora béninoise situées dans différents pays ou régions du monde en faveur du développement économique et social. Leurs expériences, expertises, capacités entrepreneuriales peuvent être utilisées de façon bénéfique, en appui aux initiatives de développement de leur pays.

## 1.2 L'importance de l'implication de la diaspora au développement

Selon Bokoto (2008), « *la contribution de la diaspora est une source de financement alternatif du développement à prendre avec beaucoup de considération. Cette ressource supplémentaire renforce la contribution du secteur privé à la croissance* »<sup>25</sup>. Le rapport de la banque mondiale estime qu'en 2012 les transferts de fonds des migrants ont été évalués à plus de 400 milliards de dollars, ce qui en fait la deuxième source de financement des pays en développement à l'échelle mondiale, derrière les investissements directs à l'étranger, et devant l'aide publique au développement<sup>26</sup>. Chaque année, la diaspora envoie près de 65 milliards de dollars en Afrique. Par ailleurs, elle épargne tous les ans à l'échelle mondiale un montant estimé à 53 milliards de dollars. Ces statistiques démontrent que la diaspora peut constituer une source de financement pour les projets de développement. S'il était possible de persuader 10 % des membres de cette diaspora à investir 1.000 dollars dans leur pays d'origine, l'Afrique pourrait mobiliser par an 3 milliards de dollars pour financer son développement<sup>27</sup>. Au Bénin, les projets sont souvent financés par l'aide publique au développement alors que la diaspora béninoise, constitue une source financière non négligeable.

### 1.2.1 Justification du choix du sujet

Pour relever les défis du développement, lutter contre la pauvreté et réduire le chômage au niveau des jeunes et des femmes au Bénin, il est important de diversifier les bases de l'économie et de créer des conditions adéquates pour accroître la productivité et la rentabilité au niveau du pays. Cette diversification doit prendre en compte toutes les sources possibles notamment les Béninois de l'extérieur. Comme nous l'avons décrit un peu plus haut, le Bénin a une population très jeune mais pauvre. Le taux de chômage a baissé entre les années 2006 et 2007 passant de 2,1% en 2006 à 0,74% en 2007<sup>28</sup>. Cette baisse est due en partie à la politique de l'emploi qui s'est notamment traduite par des programmes de travaux à haute

---

<sup>25</sup>Bokoto J. B. (2008), « Le financement alternatif du développement grâce au concept de Business Angels. Cas de la RDC et du Congo Brazzaville », Africa Synergies [en ligne] consulté sur [africasynergies.afrikblog.com](http://africasynergies.afrikblog.com) le 29 décembre 2016

<sup>26</sup> Dovelyn R. A. et Kathleen N., (2013). *Comment associer les diasporas au développement, Manuel A L'usage Des Décideurs Et Praticiens Dans Les Pays D'origine Et D'accueil*, OIM/MPPI, p.13

<sup>27</sup> *Idem*

<sup>28</sup>TODEGNON T., (2011) *Migration au Bénin : Profil National*, OIM/GIP International, p. 36

intensité de main d'œuvre, le développement de la micro-finance au profit des femmes et la mise en œuvre des programmes du Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ). Toutefois, le sous-emploi reste préoccupant et fausse les calculs du taux de chômage surtout au niveau de la couche juvénile pour qui les difficultés dans le marché du travail se posent avec acuité. En effet, l'emploi des jeunes souffre d'énormes difficultés car 30,4% sont sous-employés de façon visible à travers le nombre d'heures de travail et 63,2% à travers les rémunérations précaires et indécentes<sup>29</sup>. Parmi ces taux, 7% seulement des jeunes disposent d'un emploi salarié. Ce pourcentage met en évidence les difficultés d'absorption de l'effectif des jeunes par le marché du travail et la nécessité pour les jeunes de se prendre en charge.

Dans le même temps, les Béninois de l'extérieur ont la capacité d'aider ces jeunes à sortir de leur misère si les conditions sont bien réunies. Certes, le gouvernement a mis en place des programmes et politiques mais la contribution de la diaspora au développement local doit être mieux organisée et mieux orientée pour en améliorer les effets sur la croissance économique du pays. La diaspora peut jouer un rôle important dans le développement des pays d'origine. Mais souvent elle conserve son épargne dans des comptes en banque. Ces fonds pourraient être utilisés pour financer des projets de développement dans les communes. Aussi, la collaboration entre la diaspora béninoise et ses pays d'accueil permet de trouver des financements de projets de développement local. Le gouvernement béninois doit canaliser cette ressource car au terme du quatrième recensement de la population de l'habitation, le Bénin est passé de 7.000.000 d'habitants en 2002 à environ 10.000.000 en 2013 Cette forte croissance démographique amplifie les défis de développement<sup>30</sup>. La question de la diaspora doit être orientée vers les jeunes des communes par exemple qui souffrent du sous-emploi et du chômage. Cette priorité appelle à un investissement collectif aussi bien de l'Etat, du secteur privé que de la diaspora. C'est pour cela que le Bénin doit mobiliser ses enfants de l'étranger puisqu'il peut compter sur eux pour y arriver. La participation des Béninois de l'extérieur au développement de leur pays reste encore peu visible. Il est donc plus que nécessaire aujourd'hui de revoir la stratégie pour une meilleure contribution de la diaspora au développement du Bénin. Ainsi, il serait bien d'encourager cette diaspora à investir et à chercher des financements en vue d'aider les communautés locales à se développer.

Aux cours de notre stage en France, nous avons choisi de travailler avec l'association Humanis Afrique qui est une association de la diaspora béninoise résidente à Lyon. Cette association mène des activités dans la commune de Sèmè-Kpodji au Bénin plus précisément envers les jeunes de l'arrondissement de Djéffa. Notre souhait est d'amener chaque membre de cette association à investir dans cette commune au profit du développement économique des jeunes.

---

<sup>29</sup> PNUD Bénin., (2012). *Réduire la pauvreté au Bénin : Projet de promotion de l'entrepreneuriat agricole pour la transformation économique de zones rurales au Bénin 2011-2016*, Plaquette Aout 2012, p.2

<sup>30</sup> *Idem*

### 1.2.2 Intérêt de l'apport de la diaspora au développement local

« Au terme des études Alafia 2025 sur les aspirations des citoyens, les Béninois de l'extérieur ont souvent manifesté leur intention de s'impliquer dans le processus de développement économique et social du pays. De manière générale, on met en évidence trois grands secteurs dans lesquels s'opère l'interaction diasporas-pays d'origine : il s'agit de (i) le secteur du développement local, (ii) le secteur des affaires et (iii) le secteur de la science et technologie.»<sup>31</sup>. La Chine, la Corée du Sud, et l'Inde figurent parmi les pays qui ont montré comment les apports de la diaspora peuvent contribuer de manière significative à transformer les économies nationales. Si ces pays ont pu profiter des avantages de leur diaspora, nous pensons également que le Bénin pourrait faire des exploits avec sa diaspora. A travers ce projet, nous pensons toucher au moins trois axes parmi les cinq grands axes de la SCRP 2011-2015. Il s'agit notamment de l'accélération de la croissance économique, du renforcement du capital humain et enfin du développement équilibré et durable de l'espace national.

Chacun de ces trois axes a des objectifs spécifiques à atteindre. Le premier axe comporte quatre objectifs spécifiques à savoir la consolidation du cadre macroéconomique, la dynamisation du secteur privé et le développement de l'entreprise, la diversification de l'économie, la promotion de l'intégration régionale. Pour le deuxième axe nous avons : la maîtrise de la croissance démographique, la promotion d'une éducation de développement, le renforcement de la qualité des soins de santé et Nutrition, la promotion du genre, la protection sociale, la promotion de l'emploi durable et décent, la promotion des jeunesses et loisirs. Le troisième prend en compte la décentralisation/déconcentration, la consolidation de l'aménagement territorial, l'environnement et le cadre de vie, la promotion des espaces frontaliers et de la réforme foncière, la gestion des catastrophes et risques naturels. Même si nous ne pouvons avoir un grand impact sur tous ces objectifs, notre projet peut contribuer à quelques-uns tels que : la dynamisation du secteur privé et le développement de l'entreprise, la diversification de l'économie, la promotion d'une éducation de développement, la promotion de l'emploi durable et décent, la décentralisation/déconcentration. Notre travail se basera plus sur les deux derniers points car notre devoir c'est d'amener les membres de Humanis Afrique à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes de la communes de Sèmè Kpodji en investissant dans leur éducation jusqu'à leur autonomisation. Ils les aideront non seulement sur le plan économique mais également sur leurs compétences dans les nouvelles technologies. Nous estimons qu'il est temps de transformer ces jeunes chômeurs en créateurs d'entreprise et par conséquent des promoteurs d'emploi. Il serait également possible de négocier un partenariat ville d'accueil/ville d'origine entre la ville TASSIN LA DEMI LUNE en France et la commune de Sèmè Kpodji au Bénin.

---

<sup>31</sup> Amoussouga G., (s.d.). *L'amélioration de l'implication de la diaspora au développement*. Communication in Rapport ANBE, Œuvres des béninois de l'Extérieur, 2014, p.1

### 1.2.3 *Enoncé des questions de recherche*

La diaspora béninoise ne contribue pas seulement au développement des pays d'origine. Elle valorise la culture béninoise auprès des pays d'accueil et participe à la vie associative des villes. Notre étude prendra en compte ces deux paramètres et essaiera de trouver une synergie entre les actions dans les deux pays. Notre travail n'a pas pour objet l'évaluation de l'apport de la diaspora prise individuellement mais plutôt sa contribution en tant qu'association. Dans un premier temps, nous allons identifier les associations de la diaspora béninoise qui œuvrent déjà dans certaines communes et dans un second temps nous en choisirons une parmi elles afin de proposer une stratégie pour la concrétisation de leur action sur le terrain.

#### *Question Générale*

Le champ de notre étude prendra en compte l'apport de toute la diaspora béninoise au développement local. **La question de recherche s'annonce comme suit : comment est-ce-que la contribution des associations de la diaspora béninoise favorise l'éclosion des potentialités économiques locales et la fourniture des services sociaux de bases au niveau communal?** Cette question générale se décline en trois sous questions :

- Quelles sont les actions déjà menées par les associations de la diaspora béninoise dans les différentes communes ?
- Ces actions ont-elles un effet sur le développement local ?
- Quelle stratégie mettre en place pour une réelle contribution de la diaspora béninoise au développement local ?

#### *Objectifs Général et Résultats attendus*

L'objectif principal de notre étude est de mettre en évidence les actions des associations de la diaspora béninoise en vue de proposer une stratégie permettant leur contribution efficace au développement local. De façon spécifique, il s'agit de :

- identifier les associations de la diaspora béninoise qui interviennent au niveau communal ;
- faire une analyse de l'apport de la diaspora béninoise au développement local ;
- élaborer un projet de parrainage des jeunes dans la commune Sèmè-Kpodji.

Les résultats attendus à la fin de cette étude, se présentent comme suit :

- Les associations de la diaspora et les communes dans lesquelles elles interviennent sont identifiées ;
- Les éléments sur l'apport de la diaspora au développement local sont connus ;
- Le Projet de parrainage des jeunes de la commune de Sèmè-Kpodji est élaboré.

#### *Propositions de recherches*

Nous pensons comme Kwaku Asante Darko qu' « *il est temps de dépasser les contradictions empiriques et théoriques et d'aborder les effets de la fuite des cerveaux de manière unifiée, collective et propre à mettre en valeur le savoir des Africains, où qu'ils se trouvent* »<sup>32</sup>. La mobilisation de la diaspora joue un grand rôle dans le développement socio-économique et politique des pays d'origine. Le fait qu'elle soit à l'extérieur ne remet pas en cause leur appartenance et leur amour à la mère patrie. Alors notre proposition de recherche sera axée sur deux éventualités. Nous supposons que :

- Les associations de la diaspora interviennent dans la majorité des communes du Bénin ;
- Leurs actions ont un effet sur le développement socio-économique des communes.

A la fin de ce premier chapitre, nous pensons que le Bénin a besoin de sa diaspora. La précarité des conditions de vie de la population béninoise oblige le gouvernement à mobiliser toutes les ressources dont celles de la diaspora pour l'atteinte de ses objectifs. Il faudra centraliser les efforts sur la jeunesse parce qu'elle constitue l'une des couches les plus vulnérables et également la relève de demain.

---

<sup>32</sup>Darko K. A. (2002). *Pitfalls in the african brain drain discourse*, n°20, février 2002, Revue Mots Pluriels, cité in Kouadio E., (2013) *Diaspora, résidents ivoiriens et le web 2.0 : quelles stratégies d'appui à la formation à travers la mise en place d'une communauté de pratique ?*, p.17

## 2 Ecrits conceptuel et théorique de l'implication de la diaspora au développement local des pays d'origine

Ce chapitre aborde en premier lieu quelques pensées théoriques sur la diaspora et le développement, la définition des thèmes connexes et en second lieu quelques approches pratiques c'est-à-dire des programmes permettant le développement par la diaspora.

### 2.1 Définition de quelques concepts liés à la diaspora et au développement

#### 2.1.1 Evolution du thème diaspora

Le sens du mot « *diaspora* » a changé au fil des années et si l'on en revient à la première signification, il désignait la dispersion du peuple juif. A l'origine, il ne recouvrait que le phénomène de l'exil et requiert une connotation négative. Selon Helly D. (2006), « *Utilisé pour la première par des Juifs lors d'une traduction grecque de la Bible au troisième siècle avant J-C, il acquiert une teneur négative, celle de la punition divine, de déracinement forcé et de souffrance. Il réfère à l'exil des élites juives à Babylone à la suite de la destruction de Jérusalem et de son temple en 586 avant J-C* »<sup>33</sup>. Avec l'évolution de l'histoire juive, le terme *diaspora* devint la dispersion d'une communauté ou d'un peuple à travers le monde. Mais aujourd'hui par extension, il désigne le résultat de cette dispersion c'est-à-dire l'ensemble des membres d'une communauté dispersés dans plusieurs pays.

Bruneau M. rejoint cette dernière définition, mais spécifie « *Pour que le concept de diaspora ait un sens précis et heuristique fécond, il faut éviter qu'il ne s'applique à toute forme de dispersion provisoire, instable ou précaire. Toute diaspora résulte d'une migration qu'elle soit volontaire ou non mais toute minorité ethnique n'appartient pas nécessairement à une diaspora* »<sup>34</sup>. Il est donc clair que ce n'est pas toute communauté dispersée qui forme nécessairement une diaspora. Plusieurs personnes quittent leur pays et s'en vont dans un autre pour des raisons diverses mais, elles ne constituent pas à priori une diaspora. Ces personnes migrantes deviendront une diaspora si et seulement si elles développent un certain attachement à leur pays d'origine : « *La migration économique ne crée pas nécessairement une diaspora. Il faut qu'avec le temps se maintienne un sentiment d'appartenance, une identité par une décision consciente et même en vertu d'un certain acharnement* »<sup>35</sup>. Ainsi donc la *diaspora* c'est un ensemble de migrants établis sur un

---

<sup>33</sup> Helly D., (2006). *Diaspora un enjeu politique, un symbole, un concept*, [en ligne], <http://eps.revues.org/285>, consulté le 19 octobre 2016 à 17h50

<sup>34</sup> Boquet Y., Bruneau M., (2004). *Diaspora et espaces transnationaux*, Espace populations société [en ligne], mise en ligne le 22 janvier 2009, <http://eps.revues.org/285>, consulté le 19 octobre 2016 à 17h 26

<sup>35</sup> Boquet Y., Bruneau M., (2004). *Diaspora et espaces transnationaux*, Espace populations société [en ligne], mise en ligne le 22 janvier 2009, <http://eps.revues.org/285>, consulté le 19 octobre 2016 à 17h 26



territoire et qui développe en leur sein une relation où le lien communautaire joue un rôle essentiel non seulement dans les pays d'accueil mais également dans les pays d'origine, pôle d'attraction, à travers une mémoire forte, une identité. On peut parler par exemple de la diaspora béninoise résidant en France.

Igue J. dénonce que le mot *diaspora* soit employé pour désigner les émigrés d'un pays sans souvent prendre des précautions nécessaires à son contenu. Les émigrés clandestins et ceux qui vivent seuls dans leur pays d'accueil ne peuvent pas se constituer en *diaspora*. Il estime que « *la notion de diaspora s'applique uniquement aux migrants originaires d'un même pays reconnus par les pays d'accueil et qui se sont structurés à travers des liens organisationnels à caractère économique, culturel et affectif dans les différentes zones de fixation. A partir de cette organisation, se crée une identité sociale qui prend appui sur trois réalités : familiale, ethnique et religieuse. Cette identité sociale ne peut prendre corps et fonctionner correctement sans un profond attachement au pays d'origine* »<sup>36</sup>. Cette définition semble être adaptée à notre problématique dans la mesure où sans la reconnaissance des migrants par le pays d'accueil, sans la structuration et l'organisation, aucune association ne peut se former et par conséquent ne peut contribuer au développement local. Mais l'Union Africaine va plus loin en incluant l'aspect volonté dans la définition car sans cette volonté de la diaspora, il ne peut y avoir de développement. Alors elle définit la *diaspora* comme étant : « *Toute personne d'origine africaine, vivant à l'extérieur quelle que soit sa nationalité, qui souhaite contribuer au développement du continent et à la construction de l'UA* »<sup>37</sup>. Ces deux dernières définitions se complètent. Pour qu'un développement soit possible par la diaspora, il faut qu'elle soit non seulement reconnue par le pays d'accueil, organisée, structurée et attachée à son identité tout en s'inspirant de celle des autres mais aussi qu'elle ait la volonté de s'impliquer dans le développement de son pays.

On distingue trois types de diaspora :

- celles qui s'organisent en fonction des liens de parenté à partir desquels se crée un pôle entrepreneurial qui forme l'élément central de la stratégie de leur organisation et de leur manifestation. Toutes les associations d'originaires ou de ressortissants créées à l'étranger font partie de cette forme de diaspora ;
- la seconde forme de diaspora est celle dans laquelle la religion souvent associée à une langue reste le principal déterminant. Exemple de la diaspora sénégalaise ou malienne à travers l'Islam mouride ou Sarakolé. Ici, seuls les éléments de la foi avec apparition d'un personnage religieux important autour duquel s'organise toute la communauté, servent de motivation au fonctionnement de cette forme de diaspora. Cet aspect de la diaspora en ce qui concerne le Bénin est représenté par les adeptes du « *vaudou* » et du « *christianisme céleste* » à l'extérieur du Bénin ;

---

<sup>36</sup> Igue J., (2013). *L'implication et la mobilisation de la diaspora béninoise à la Table Ronde des partenaires au développement du Bénin*, Rapport ANBE 2014, p.5

<sup>37</sup> Union Européenne, (2012). *Intégrer la diaspora dans le développement du continent*, Sommet Mondial de la Diaspora le 25 mai 2012 à Standton. [www.africa-eu-partnership.org](http://www.africa-eu-partnership.org) consulté le 24 décembre 2016 à 03h07

- la troisième forme de diaspora est d'ordre politique. Elle se structure autour d'un combat politique de libération contre la domination étrangère ou un régime autocratique : exemple des Palestiniens, des Kurdes et des Tibétains. C'est sous cette forme politique que les Ibo du Nigeria se sont constitués en diaspora à travers l'Afrique aujourd'hui. S'agissant des Béninois, ce facteur politique a justifié la création de plusieurs associations à l'étranger durant la période révolutionnaire. C'est le cas notamment de l'Association Démocratique des Béninois en Côte d'Ivoire (ADBCI).<sup>38</sup>

De ces trois formes de diaspora, celle qui reste active concernant les Béninois de l'extérieur est la première forme, c'est-à-dire les associations des ressortissants dont la plupart se sont structurées en une organisation à caractère national sous l'impulsion des autorités béninoises. C'est l'exemple du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur. Cette diaspora béninoise est disponible et a la volonté de contribuer au développement des communes de son pays. Mais qu'en est-il du développement local ?

### 2.1.2 Le concept de Développement local

Dans le contexte de crise économique actuelle, la question du développement local prend une proportion importante et il est essentiel de réfléchir aux modes d'actions territoriales les plus pertinents. Face aux imperfections du marché et à la pauvreté accrue, nul ne songe à revenir à la planification bureaucratique et centralisée mais plutôt à tendre vers une décentralisation, une diversification des processus de décisions collectives et participatives. Le développement local, qu'il soit économique, social, ou intégré se présente comme une stratégie incontournable. Le thème du développement local est une notion polysémique dans la mesure où il n'existe pas de définition standard de ce thème. Toutefois, plusieurs auteurs s'accordent sur son caractère multidimensionnel car intégrant toutes les dimensions économiques, culturelle, sociale, politique et environnementale d'une commune. Au Sommet de Montréal au Canada en 2002, le groupe de travail sur le développement local définit le développement local comme « *un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents* »<sup>39</sup>. Ici, nous pouvons constater le caractère participatif des acteurs d'une commune afin de créer un changement dans leur milieu de vie. Selon l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), il se définit comme « *une démarche commune et volontaire d'un même terroir pour construire leur avenir et améliorer leur condition de vie à travers des initiatives visant la création de revenus et la mise en place d'équipements collectifs* »<sup>40</sup>. Cette définition de l'OIF vient en complément à celle du groupe de travail

---

<sup>38</sup> Igue J., (2013). *L'implication et la mobilisation de la diaspora béninoise à la Table Ronde des partenaires au développement du Bénin*, Rapport ANBE 2014, p.5

<sup>39</sup> Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement., (2011). *Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking*, Série : Politique économique et développement, Rapport N°1, Algérie 2011, p.7

<sup>40</sup> OIF: *Accord cadre OIF-Rwanda et le manuel de procédures du Profadel*, (Textes réglementaires 2011) cité in Ngam A. M. *Coopération Internationale et Développement Local : Analyse de la démarche du Programme Francophone d'Appui au Développement Local (PROFADEL) de l'OIF au Rwanda*, Mémoire de maîtrise, Université Senghor, p.18

car faisant ressortir le caractère volontaire des acteurs. C'est une démarche "commune et volontaire" des acteurs de la commune afin d'opérer un changement de vie.

D'autres auteurs se sont également prononcés sur la question du développement local comme Fontan (2003) qui définit le thème comme étant un ensemble d'actions collectives sur un même territoire ou sur un secteur rendu possible par différents dispositifs, mécanismes, programmes, combinaison d'acteurs favorisant une transformation qualitative et quantitative d'un milieu de vie<sup>41</sup>. Quant à Mercoiret (1994) le développement local est un processus qui prend naissance à travers les initiatives des habitants des terroirs organisés pour opérer des choix responsables pour créer une dynamique d'amélioration des conditions locales de vie et pour défendre leurs intérêts face aux pouvoirs publics<sup>42</sup>. Quelle que soit la définition, nous constatons que les mêmes éléments (les acteurs, le territoire, le temps) reviennent et constituent la base du développement local. Mais parmi toutes ces définitions, celle qui a le plus retenu notre attention et qui correspond à nos aspirations, est celle de la Direction de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques, et des Statistiques de l'Algérie. Au cours du débat sur la promotion du développement en Algérie, les acteurs ont défini le thème comme étant « *une stratégie de développement orientée vers l'action qui favorise les potentiels locaux, mise sur les acteurs et la dynamique qui les anime, interprète et tire des avantages des politiques gouvernementaux et de l'aide extérieure* »<sup>43</sup>. Cette définition est la mieux adaptée à notre contexte dans la mesure où la diaspora est le principal acteur de ce projet de développement.

Notons que le succès d'une démarche de développement local dépend d'un certain préalable qu'on peut regrouper sur trois volets : l'existence d'une communauté locale, le partenariat et un climat propice à l'action. Comme le souligne Assogba (1998) dans son explication de l'échec global des politiques de développement local en Afrique subsaharienne en remettant en cause le déficit démocratique de la majorité des Etats. Il soutient « *qu'il ne saurait y avoir de développement local sans gouvernance démocratique et une implication des acteurs sociaux collectifs* »<sup>44</sup>. La démocratie suppose une décentralisation des communes et par conséquent cela implique une libre administration des collectivités locales par des

---

<sup>41</sup> FONTAN J M., KLEIN J-L., LEVESQUE B., (2003). *Reconversion économique et développement territorial*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec. Cours sur le développement local à l'Université Senghor 2013

<sup>42</sup> Mercoiret, M. (1994). *L'appui aux producteurs ruraux*, Ministère de la coopération. Paris: Karthala, 463p.cité in Sanogo Y. (2005), *Capitalisation des expériences de développement local en Guinée Konakry et au Niger*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Série : Rapport de recherche, N° RR.11, p.9

<sup>43</sup>Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement., (2011). *Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking*, Série : Politique économique et développement, Rapport N°1, Algérie 2011, p.7

<sup>44</sup> Assogba (1998) cité in Sanogo Y. (2005), *Capitalisation des expériences de développement local en Guinée Konakry et au Niger*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Série : Rapport de recherche, N° RR.11, p.9

conseils élus dans les conditions prévues par la loi. De ce fait, la diaspora pourrait alors rentrer en partenariat direct avec ces élus locaux puisque ayant les mêmes domaines de compétences que les collectivités locales. Elle pourrait ainsi s'impliquer dans les axes du plan de développement communal ou municipal.

## 2.2 Théories sur la diaspora et le développement local

### 2.2.1 *Diaspora, acteurs de développement*

- ❖ Assogba Y., (2002). *Et si les Africains de la diaspora étaient des acteurs du développement de l'Afrique ?* Cahier de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), Série recherche no. 25, juillet 2002, 18 pp. Université du Québec en Outaouais :

Dans cet article, l'auteur propose une réflexion sur le concept de la diaspora. Il démontre que l'immigration était considérée comme une perte pour le Sud notamment pour les pays africains. Mais depuis les années 1980, la notion de diaspora est utilisée pour nommer les communautés nationales migrantes en interaction entre elles et avec le pays d'origine. Ainsi, cette définition met l'accent sur la territorialité particulière de cette forme d'organisation sociale qu'est la diaspora. De manière générale, on met en évidence trois grands secteurs dans lesquels s'opère l'interaction diasporas-pays d'origine : 1) le secteur du développement local, 2) le secteur des affaires et 3) le secteur de science et de la technologie. Une prise de conscience est remarquée quant au rôle de la diaspora dans le développement des pays d'origine.

- ❖ TODEGNON T., (2011). Migration au Bénin, Profil National, 71p.

L'émigration béninoise est importante et est principalement dirigée vers les pays de l'Afrique de l'Ouest. Cependant parlant des flux migratoires en direction de l'Europe, la France constitue la destination privilégiée avec 83% de l'effectif des migrants béninois<sup>45</sup>. Par ailleurs, l'intégration de la migration dans les plans de développement semble se résumer à la question de la diaspora. Le Programme d'Action prioritaire (PAP) de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCR) 2007-2009, a défini un programme intitulé « Diaspora béninoise au service du développement national ». L'objectif de ce programme est de contribuer à une meilleure organisation de la nation béninoise afin de l'impliquer davantage dans le processus de développement national.

---

<sup>45</sup> TODEGNON T., (2011). Migration au Bénin, Profil National, p.18

### 2.2.2 *Diaspora et décentralisation*

- ❖ Andemi B., (2013). *Diaspora et Coopération décentralisée*, Les actes du forum national sur la diaspora, décembre 2013 pp 152-169

Après la Conférence des Forces Vives de la Nation au Bénin, l'implication de la diaspora béninoise aux efforts de développement a été recommandée. Cette recommandation a donné lieu à la tenue de la conférence des Béninois de l'Extérieur en 1997 et à la création du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur. Ainsi, on assiste à une reconnaissance par le Bénin de la Diaspora comme acteur capital de développement du Bénin. On constate que la diaspora prend part au développement du Bénin à travers le soutien à leurs familles, le transfert d'argent. Elle mène des actions individuelles quelques fois collectives à travers les projets de développement local. L'auteur explique que la décentralisation permet à la diaspora de rentrer en contact direct avec les communes et de créer des partenariats. Cependant, face à l'accroissement des besoins de développement des communautés et aux contraintes de la mondialisation, une participation plus accrue de tous les acteurs de cette diaspora est requise.

- ❖ Samba Y., Le Masson O., (s.d). *Diaspora, développement et citoyenneté. Les migrants originaires du bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal)*, PAIDEL-PIMDERO, [en ligne] consulté sur [www.grdr.org/IMG/pdf/articlecota](http://www.grdr.org/IMG/pdf/articlecota) le 24 décembre 2016 à 9h30

Dans cet article, Samba Y, Le Masson O., examinent les évolutions des dynamiques organisationnelles des migrants résidents en France et originaires du Bassin du Fleuve Sénégal, du Mali, de la Mauritanie, et leur implication dans le co-développement et la citoyenneté. Depuis 1981, avec l'abrogation du décret de 1939 réglementant l'organisation des étrangers en France, on assiste à un essor des associations de migrants régies par la loi 1901. Ainsi cette période marque une étape importante dans la mesure où les associations des migrants se construisent autour de l'idée de développer leur village d'origine. Les relations des associations de migrants avec les acteurs de terrain dans leur village d'origine étaient dominées par la prééminence du rôle politique et social des migrants dans la conduite et la gestion à distance des projets réalisés dans les villages. En 1993, l'émergence des structures à caractère plus politique comme la Coordination des animateurs de développement et le Réseau des Associations de Développement du Bassin du Fleuve Sénégal a permis à trois pays d'avoir une démarche commune auprès des ONGs, les collectivités locales, et des pouvoirs publics. Au Mali par exemple, il y a eu jumelage de la ville de Koniakary avec celle de Villejuif en France. Ces structures ont élargi leur champ d'action sur les questions

de la citoyenneté et de la médiation en France. Les migrants représentent donc un formidable vecteur de développement entre ici et là-bas dans une perspective de partenariat et d'échange<sup>46</sup>.

Plusieurs cas pratiques révèlent l'efficacité de l'implication de la diaspora dans le développement local.

## 2.3 Pratiques sur la stratégie d'implication de la diaspora au développement

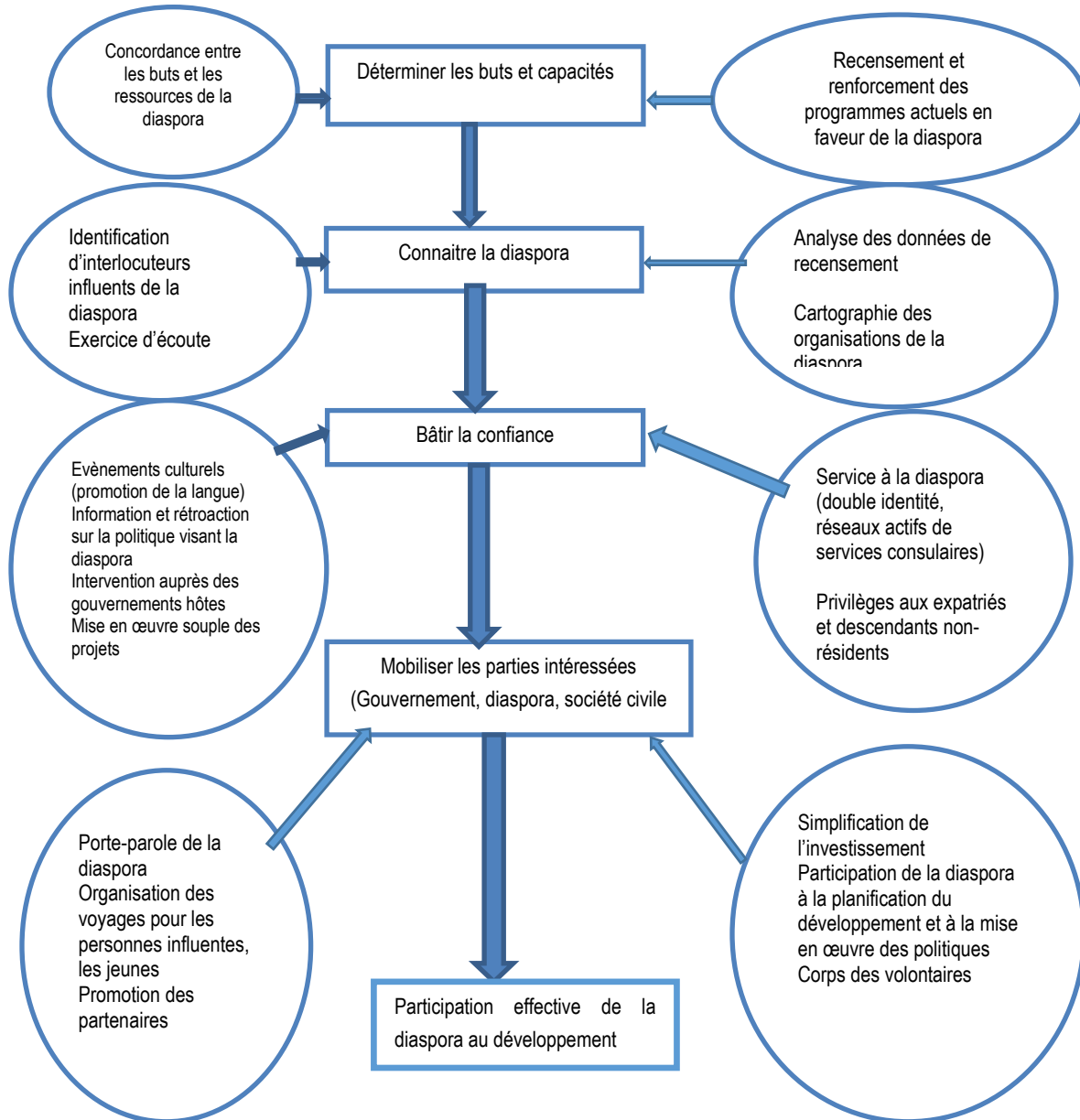
### 2.3.1 *Feuille de route pour une participation réelle de la diaspora au développement*

Les gouvernements des pays d'origine et des pays de destination des migrants savent que les diasporas peuvent apporter une contribution précieuse aux efforts de développement dans le pays d'où elles proviennent. Depuis sa première réunion en 2007, le Forum mondial sur la migration et le développement a cherché à préciser les types de politiques et de programmes qui sont à même d'amplifier les ressources, humaines et financières, que les émigrants et leur descendance orientent vers le développement. Ainsi il a été élaboré les grandes lignes d'une stratégie d'engagement, en commençant par une « feuille de route » souple qui comprend quatre éléments stratégiques fondamentaux : déterminer les buts visés par l'engagement de la diaspora, préciser l'emplacement et les caractéristiques de la diaspora, bâtir la confiance entre la diaspora et les institutions gouvernementales et, enfin, amener la diaspora à contribuer au développement de son pays d'origine. Le schéma suivant nous permettra de mieux développer cette «feuille de route» qui englobe les quatre principales lignes d'une stratégie d'engagement de la diaspora.

---

<sup>46</sup>Samba Yatera, Olivier le Masson, (s.d). Diaspora, développement et citoyenneté. Les migrants originaires du bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal), PAIDEL-PIMDERO, [en ligne] consulté sur [www.grdr.org/IMG/pdf/articlecota](http://www.grdr.org/IMG/pdf/articlecota) le 24 décembre 2016 à 9h30

**Figure 1: Feuille de route pour une participation réelle de la diaspora au développement**



Source : Dovelyn R. A. et Kathleen N., (2013)

Selon Dovelyn R. A. et Kathleen N. (2013), ces quatre composantes du schéma conditionnent la participation de la diaspora au développement. Elles devraient aider les gouvernements à définir la voix à emprunter pour tisser des liens constructifs avec la diaspora. Développons ces quatre composants :

- **Détermination des buts et des capacités de la diaspora**

Un gouvernement qui désire associer sa diaspora au développement doit définir les buts et les objectifs à atteindre et dans le même temps les outils et mécanismes internes dont il a besoin pour mener à bien cette tâche. Il peut ensuite évaluer si ses propres capacités sont suffisantes pour atteindre les buts poursuivis et déterminer les capacités qui existent au sein de sa diaspora, celles qu'on doit créer ou rechercher auprès d'autres partenaires. Prenons un exemple dans l'ouvrage pour étayer notre idée : *« Si le but d'un pays d'origine est de lutter contre la pauvreté ou de soutenir la balance des paiements, il est probable que sa politique à l'égard de la diaspora sera axée sur les rapatriements de fonds, les investissements commerciaux et, peut-être, les marchés financiers. En revanche si le but est d'accroître la compétitivité du pays sur le plan économique, la politique choisie accordera sans doute une bonne place aux connaissances et aux compétences que les membres de la diaspora pourraient acheminer vers le pays d'origine. Le gouvernement pourrait dans ce cas faciliter le transfert des compétences ou faire en sorte que les institutions nationales d'enseignement et d'affaires se rapprochent d'institutions spécialisées dans les pays de destination avec lesquelles sont en relation les membres de la diaspora »*<sup>47</sup>. Cet exemple nous démontre que toute action du gouvernement par rapport à sa diaspora dépend des buts visés par celui-ci. Chaque diaspora a ses propres besoins et ses capacités selon les particularités de son histoire et les conditions présentes dans son pays d'origine et de destination. Le gouvernement doit tenir compte de cette complexité et ne pas considérer l'apport de la diaspora comme un élément additif dans le développement mais comme un élément à part entière dans la planification du développement.

En dehors des politiques internes, le dialogue entre le gouvernement des pays d'origine et celui de destination peut susciter des objectifs à atteindre par rapport à la diaspora. Dans ce cas, la signature d'un partenariat entre les deux pays pourrait aider à diffuser les informations nécessaires au sein de la diaspora. Ce qui permettra une bonne connaissance de cette dernière et la rétroaction.

- **Maîtrise ou connaissance de la diaspora**

Après la définition des buts et des objectifs, le gouvernement doit chercher à savoir la vision de sa diaspora à travers un travail de base et très minutieux. Il faut recueillir des informations fiables et complètes sur la

---

<sup>47</sup>Dovelyn R. A. et Kathleen N., (2013). *Comment associer les diasporas au développement, Manuel A L'usage Des Décideurs Et Praticiens Dans Les Pays D'origine Et D'accueil*, OIM/MPi, p.26



diaspora qu'on entend associer au développement. Cela implique le recensement des migrants ou des membres de la diaspora, sa localisation, le répertoire de ses compétences et expériences. Ensuite viendra l'exercice d'écoute qui permettra de savoir ce que la diaspora est prête à offrir et ce qu'elle attend en retour de son gouvernement. Grâce à un dialogue continu, « les pays d'origine et de destination ont la possibilité de rassembler les renseignements plus précis en s'adressant aux organismes de la diaspora tels que les associations professionnelles, les clubs de villes natales ou les associations d'anciens élèves. Les ambassades et consulats peuvent aider aussi à préciser les capacités et intérêts de la diaspora »<sup>48</sup>. La répartition, les compétences et le degré d'intégration des membres de la diaspora ainsi que leur nombre et leur histoire déterminent l'éventail des partenariats possibles. Le cadre institutionnel et la politique migratoire d'un pays diffèrent selon ces éléments.

Néanmoins, plusieurs gouvernements estiment que le manque de données fiables est un obstacle à l'élaboration des programmes et politiques visant la diaspora. Les recensements donnent généralement une idée de l'émigration mais représentent souvent le nombre de la population qui réside dans un pays à un moment donné.

- **Bâtir la confiance**

Le troisième élément qui doit permettre à la diaspora de contribuer au développement est la mise en confiance. Sans cette confiance, aucune réalisation n'est possible. Il urge que l'Etat crée un partenariat pour bâtir la confiance entre lui et sa diaspora. Le partenariat doit fonctionner dans les deux sens. Il est extrêmement important que les décisions soient prises de façon conjointe entre le gouvernement et sa diaspora si l'on veut établir un climat de confiance. Ainsi, les parties doivent sentir que les relations établies les avantagent. Bâtir la confiance avec la diaspora inclut l'instauration d'un cadre qui incite à participer au développement. Par exemple, l'amélioration du climat des affaires, la bonne gouvernance et la primauté du droit sont importantes pour favoriser l'engagement de la diaspora au développement. Le gouvernement peut aussi décider d'accorder des privilèges aux citoyens non-résidents et les descendants en agissant sur la franchise des droits à l'importation des marchandises, l'exonération de taxes sur le rapatriement des revenus en devises étrangères<sup>49</sup>. Il peut également décider de parrainer des événements culturels dans les pays où réside une partie de leur diaspora : « Certains, dont la Chine encouragent l'apprentissage de la langue maternelle en subventionnant les cours et en procurant les enseignants »<sup>50</sup>. Ce faisant, le gouvernement établit un pont de confiance entre lui et sa diaspora.

---

<sup>48</sup>Dovelyn R. A. et Kathleen N., (2013). *Comment associer les diasporas au développement, Manuel A L'usage Des Décideurs Et Praticiens Dans Les Pays D'origine Et D'accueil*, OIM/MPI 2013, p.30

<sup>49</sup>Ibid, p31

<sup>50</sup>Idem

- **Mobiliser la diaspora en faveur du développement**

La stratégie de mobilisation des ressources de la diaspora peut se faire sous plusieurs angles. Comme nous pouvons le constater sur le schéma, divers aspects peuvent aider le gouvernement à capter les ressources de la diaspora. Une fois la relation de confiance établie, il est plus facile d'associer la diaspora au développement. Elle sera un peu plus flexible et aura une écoute attentive face aux besoins de son pays d'origine. Ainsi, l'Etat peut organiser des grands événements tels que le « Forum de la diaspora », événement au cours duquel le pays décide de rendre hommage aux membres de la diaspora qui ont apporté une contribution dans le développement du pays. Il profite de cette occasion pour choisir les personnalités influentes de la diaspora comme porte-parole sur des sujets ou thèmes spécifiques. Il peut également organiser des voyages gratuits pour ces personnes avec des jeunes dans le but de les aider à connaître leur pays d'origine. Ce qui pourrait aider à l'établissement d'un réseau de bénévoles de la diaspora. Nous pouvons citer ici l'exemple d'Israël avec son programme « *Taglit-Birthright Israël* » « ...qui propose aux Juifs de la diaspora âgés de 18 à 26 ans un voyage gratuit de découverte d'Israël. Depuis son lancement en 2001, plus de 260 000 jeunes dans 52 pays y ont participé ». <sup>51</sup>

Hors mis tout cela, le gouvernement peut créer une structure privée qui capitalise les envois de la diaspora, soit matériels ou financiers mais surtout des programmes ou centres destinés à favoriser les flux financiers. Toujours parlant d'Israël : « *Il a montré les avantages de recourir à un mécanisme indépendant et fiable pour transférer les fonds de nature philanthropique vers les pays d'origine, en l'occurrence le comité mixte des juifs américains de distribution, dirigé exclusivement par les membres de la diaspora* » <sup>52</sup> . L'Etat peut aussi revoir les institutions déjà existantes.

Ces quatre éléments que nous venons de définir sont indispensables pour une réelle contribution de la diaspora au développement local.

### 2.3.2 Les Programmes menés sur l'implication de la diaspora au développement local

- Les programmes du GRDR (Migration-Citoyenneté-développement)

Depuis 1960, le GRDR accompagne les dynamiques de développement induites par la migration. Sa démarche s'inscrit dans une approche globale qui intègre deux espaces : l'Afrique et la France. Le GRDR

---

<sup>51</sup> Dovelyn R. A. et Kathleen N., (2013). *Comment associer les diasporas au développement, Manuel A L'usage Des Décideurs Et Praticiens Dans Les Pays D'origine Et D'accueil*, OIM/MPI p. 34

<sup>52</sup> Idem

travaille ainsi, en valorisant ce double espace dans lequel évoluent les migrants, à la mise en cohérence du développement et de la citoyenneté<sup>53</sup>.

En France, GRDR accompagne les dynamiques individuelles et collectives des personnes issues de l'immigration. Il agit pour l'insertion sociale et économique de ces populations dans la localité d'accueil. En soutenant leurs initiatives pour l'accès au droit et à l'implication citoyenne, le GRDR favorise la participation des migrants aux instances de concertation entre les structures étatiques, les collectivités territoriales et les associations sur les problématiques liées à leur intégration. Il renforce les compétences des migrants pour leur permettre de prendre en charge leur projet d'insertion, développe les relations intergénérationnelles et valorise le rôle et la place des migrants dans la promotion de leur santé et plus particulièrement du SIDA. Il appuie également les mouvements associatifs des migrants à travers des activités d'accueil et d'orientation, d'animation, de formation et d'organisation de forum d'échanges. Le GRDR s'adresse aux responsables associatifs, aux résidents de foyers de travailleurs migrants, aux femmes, aux jeunes, aux professionnels de l'action sociale et aux acteurs institutionnels.

En Afrique, par des activités d'accompagnement personnalisé, de formation et d'animations thématiques, le GRDR s'adresse aux migrants qui souhaitent élaborer un projet économique en France ou dans leur pays d'origine. Par exemple au Mali, en Mauritanie et au Sénégal, le GRDR travaille avec les autorités administratives locales, les services techniques de l'Etat, les municipalités et les acteurs de la Société Civile (SC) autour du "Triptyque" qui signifie « décentralisation-développement local-lutte contre la pauvreté »<sup>54</sup>. Ainsi, nous pouvons parler du Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (PAIDEL) qui a fait ses preuves dans ces trois pays. Par la maîtrise d'outils méthodologiques, la formation d'agents de développement local et la mise en place des mesures d'accompagnement, d'outils d'aide à la décision et de cadre de concertation, ce programme a pour objectif d'impulser une dynamique de développement local pour améliorer les conditions de vie des populations conformément à leurs aspirations et en mobilisant les ressources locales. Par ailleurs, la double appartenance des migrants (territoire d'accueil et d'origine) a permis au GRDR d'initier des programmes entre la France et l'Afrique comme la Promotion de l'Implication des Migrants dans le Développement de leurs Régions d'Origine (PIMDERO). Grâce à cette double appartenance, les migrants deviennent « ambassadeurs » des projets de développement menés dans les régions d'origine auprès des partenaires français et des acteurs de leurs collectivités locales de résidence. Le GRDR accompagne les associations de migrants et leurs partenaires (collectivités locales, comité de jumelage, organisations de solidarité, établissement de formation) afin de les encourager à améliorer leurs connaissances de l'espace. L'un des objectifs visés par ce programme est de renforcer et valoriser les

---

<sup>53</sup>Yatera S., le Masson O., (s.d). Diaspora, développement et citoyenneté. Les migrants originaires du bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal), PAIDEL-PIMDERO, [en ligne] consulté sur [www.grdr.org/IMG/pdf/articlecota](http://www.grdr.org/IMG/pdf/articlecota) le 24 décembre 2016 à 9h30

<sup>54</sup> Idem

migrants, acteurs du co-développement. PIMDERO a aussi pour but de donner aux associations villageoises des ressortissants, les connaissances et les outils nécessaires pour se repositionner efficacement dans les dynamiques de développement local de leur commune d'origine et d'accompagner les ressortissants pour qu'ils valorisent les contacts et les ressources disponibles en France dans le champs du développement local.

- Le programme Tres Por Uno au Mexique

Les migrants mexicains résidant aux Etats Unis, ont décidé de contribuer au développement de leur commune d'origine. C'est ainsi qu'est né le programme Tres Por Uno (3x1) qui a ses racines dans l'expérience des clubs de migrantes de Zacatecas qui depuis le milieu des années soixante-dix et de manière indépendante de n'importe quelle autorité gouvernementale, se sont organisés pour réaliser les premières actions collectives au profit de leur communauté d'origine. Le programme 3x1 cherche à appuyer les groupes des migrants avec l'objectif de concrétiser les projets communautaires en additionnant la participation de trois ordres du gouvernement. Ce programme a connu trois différentes phases.

C'est en 1980 qu'on assiste aux premières expériences de co-financement entre les organisations de migrants et les autorités gouvernementales. Les maires des communes de Zacatecas se sont organisés afin d'appuyer ces premières expériences de collaboration dénommées 1x1 dans la mesure où le coût des ouvrages communautaires a été payé en partie égale 50% par l'Etat et 50% par les organisations de migrants. A partir de 1992, le programme a connu une évolution grâce au gouverneur de l'époque, Genaro Borrego Estrada qui a fait des négociations avec le gouvernement fédéral et les principales organisations des migrants<sup>55</sup>. Le programme est devenu 2x1 et impliquait que pour chaque dollar apporté par les migrants, la fédération et l'Etat fédéré contribuaient chacun avec un autre dollar. En 1999, le programme est passé de 2x1 à 3x1 incluant cette fois-ci les municipalités qui apportent eux aussi un dollar additionnel aux différents projets de développement menés par ces organisations migrantes. Il faut préciser que l'inclusion des municipalités a été possible grâce à la décentralisation des ressources budgétaires<sup>56</sup>. La description que nous venons de donner démontre que l'origine du programme 3x1 est nettement local.

Tel que mentionné ci-dessus, l'initiative Tres Por Uno n'est pas le résultat d'un phénomène isolé dans le temps mais le résultat d'un long processus d'interaction entre les organisations de la diaspora et les collectivités locales. La confiance, facteur essentiel dans la collaboration entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, collectifs et individuels, nationaux et étrangers, n'est pas née

---

<sup>55</sup> Vega A., *Le programme 3 x 1: une politique transnationale*, Capital social et développement économique, analyse d'expériences des états mexicains de Colima, Michoacán, Nuevo León, Querétaro y Veracruz, p.6

<sup>56</sup>idem

du jour au lendemain mais elle s'est construite peu à peu d'une manière ascendante et discontinuée tout au long des décennies de travail<sup>57</sup>.

## 2.4 Le choix des variables

Pour mieux atteindre nos objectifs, nous avons choisi trois types de variables dans le cadre de notre étude. Il est retenu comme principale variable dépendante le développement local et la contribution de la diaspora comme la variable indépendante. Le troisième type de variable, celle modératrice sera le dispositif légal favorable à l'investissement de la diaspora.

La variable indépendante qui est la contribution de la diaspora aura comme indicateurs :

- Nombre d'associations de la diaspora existantes ;
- Nombre de communes dans lesquelles les associations interviennent ;
- Nombre d'actions menées par les associations par an.

Les indicateurs de la variable dépendante, le développement local, seront :

- Evolution de la dynamique économique au niveau des communes ;
- Amélioration de la fourniture des services sociaux de base.

La troisième variable, le dispositif légal, aura comme indicateurs :

- Existence d'un cadre juridique et institutionnel permettant l'investissement de la diaspora ;
- Nombre et fréquence de réunions inclusives entre la diaspora et les autorités communales.

Ces différentes pratiques décrites ci-dessus constituent le fondement d'une réelle implication de la diaspora dans le développement local. A travers nos variables nous allons déterminer l'apport des associations de la diaspora béninoise au niveau communal. Après l'analyse du cadre conceptuel et théorique, nous aborderons dans le chapitre suivant la démarche méthodologique de notre étude.

---

<sup>57</sup>García, Rodolfo (2007). *El Programa Tres por Uno de remesas colectivas en México. Lecciones y desafíos*, Migraciones Internacionales, enero-junio, Vol 4, No. 001. [www.papperrom.ipsa.org](http://www.papperrom.ipsa.org) consulté le 30 décembre 2016 à 9h12

### **3 Méthodes d'approches de la contribution de la diaspora béninoise au développement local**

Ce chapitre décrit les méthodes utilisées pour mener à bien notre travail depuis la collecte des informations documentaires jusqu'au traitement des données recueillies sur le terrain. Ce travail a été fait au cours du stage professionnel en France et pendant nos vacances au Bénin, soit la période allant du 09 Mai jusqu'au 26 Août 2016. Notre méthodologie s'articule autour des points suivants : le type d'investigation, méthodes de collecte de données, le traitement et l'analyse de ces données et l'apport de stage.

#### **3.1 Le type d'investigation et Echantillonnage**

Dans le cadre de notre recherche, nous avons mené une étude exploratoire et avons adopté la méthode qualitative. L'investigation est de type non expérimental et s'est faite grâce à une étude sur le terrain. Nous avons choisi cette technique parce qu'au cours de nos recherches, nous n'avons ni manipulé ni contrôlé les variables ; nous nous sommes contentés de les observer sans pour autant intervenir. Cette méthode a permis de connaître les associations de la diaspora qui interviennent au niveau communal, le nombre de projets locaux qu'elles ont déjà financés jusqu'à ce jour sur le plan national et de recueillir des données sur les domaines d'intervention de ces associations.

Au niveau de la commune de Sèmè Kpodji, nos enquêtes nous ont permis d'étudier les actions menées par trois associations de la diaspora béninoise à savoir Humanis Afrique, ASVB, France Bénin Vendée. Cependant, nous avons effectué une étude globale sur la contribution de la diaspora béninoise au développement local avant de choisir le cas spécifique de l'association Humanis Afrique pour mieux orienter notre projet de fin d'étude.

L'échantillon est donc composé de 22 associations de la diaspora béninoise, de 20 jeunes du centre de formation et d'insertion des jeunes de la commune de Sèmè-Kpodji, 10 responsables du centre et de 10 élus locaux. Ainsi notre population cible est répartie entre deux pays le Bénin et la France puisque nous avons mené des entretiens avec certaines responsables d'associations à Paris au cours du stage. Précisons que notre étude ne prend pas en compte le transfert des flux financiers de la diaspora mais uniquement les actions menées par les associations de la diaspora béninoise au niveau communal.

Cependant ce travail n'est pas resté sans difficultés. Notre plus grande difficulté était la disponibilité des acteurs de la diaspora et des jeunes du centre, qui en majorité étaient en congé. Pour avoir les informations sur le reste des associations, nous avons utilisé les bases de données de l'Agence Nationale des Béninois de l'Extérieur et du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur. Signalons également qu'il manquait quelques

informations sur les associations au niveau de ces bases de données. En ce qui concerne les jeunes, nous avons laissé des questionnaires, auprès des responsables du centre, que nous avons récupéré un peu plus tard.

## 3.2 Instruments de collecte de données

### 3.2.1 Recherche documentaire

« *L'analyse documentaire qui consiste à extraire d'un texte tout son sens pour le transmettre à qui en a besoin, est une opération professionnelle technique, certes, mais d'abord une démarche intellectuelle* »<sup>58</sup>. Waller S. (2000). Pour la présente étude, nous avons fait plusieurs recherches documentaires à travers essentiellement des livres, des thèses, des mémoires, des rapports d'études, des articles. Ces recherches ont été effectuées dans les bibliothèques de l'Université Senghor, de la Fédération IFAFE et de l'Agence National des Béninois de l'extérieur. Nous avons aussi consulté des sites internet. L'outil principe utilisé dans ce cadre est la fiche de lecture. La collecte des données a été en grande partie axée sur la thématique de la diaspora et du développement local. La revue de littérature a permis de comprendre le rôle de la diaspora dans le développement local. Dans la majorité des ouvrages, plusieurs auteurs décrivent la négativité de ce phénomène d'immigration. Mais depuis quelques années, d'autres auteurs démontrent que la migration a aussi des conséquences positives si l'on valorise le potentiel des acteurs issus de cette migration. Cette dernière pensée nous a conduits à approfondir notre connaissance sur l'influence positive que la diaspora peut avoir sur son environnement d'accueil et son village d'origine. Elle nous a permis de savoir que de façon unanime, il y a une véritable prise de conscience de la part de ces pays concernés par le départ de leurs citoyens; une prise de conscience collective sur la nécessité de les associer au processus du développement.

Il fallait aussi, à travers nos recherches documentaires, savoir comment sont financés les projets menés par la diaspora et les types d'organisations au sein desquelles évoluent les actions de cette dernière. La consultation d'un certain nombre de documents, nous a permis de les identifier et de connaître les sources de financement de la diaspora. Nous avons également constaté que cette diaspora développe toujours des liens d'appartenance avec le pays d'origine, les proches; ce qui crée une motivation pour participer aux actions de développement local. Notre curiosité nous a poussés à savoir quelles sont les actions de l'Etat béninois en faveur de la contribution de la diaspora au développement local. Cependant, il faut remarquer que la plupart de nos recherches ont été faites sur Internet car le domaine « diaspora et développement »

---

<sup>58</sup>Waller S., « L'analyse documentaire ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2000, n° 4, p. 134-136. [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0134-016>>. ISSN 1292-8399 consulté le 10 Février 2017 à 16h

étant un phénomène dont le côté positif s'est récemment révélé, nous avons eu plus d'informations sur la toile que dans les ouvrages édités.

### 3.2.2 *Observation*

Pour vérifier les approches théoriques dont nous venons de parler, une observation directe était nécessaire. Comme l'affirme De Ketele J.M., Roegiers X. (2015) « *L'observation est un processus orienté par un objectif terminal. Même l'observation dite libre comporte un objectif : se familiariser avec une situation, observer un phénomène sous un maximum d'aspects possibles* »<sup>59</sup>, nous avons effectué un stage afin de nous familiariser avec la situation de la diaspora. Un guide d'observation a été préparé à cet effet et à servir de support pour nos enquêtes.

Au cours de la période de stage en France, nous avons été en contact direct avec certaines associations de la diaspora qui ne sont pas toutes béninoises. Ce qui a permis de prendre connaissance des actions menées par la diaspora en France et des efforts de développement en Afrique. En résumé, nous avons participé à plusieurs activités de valorisation de la culture africaine. Celles-ci seront décrites un peu plus bas dans l'apport de stage.

En outre, nous avons participé à la rédaction et à la recherche de financement de certains projets de développement en Afrique notamment au Bénin, au Cameroun et au Togo. Ces projets étaient respectivement le centre d'insertion des jeunes de la commune de Sèmè kpodji (Bénin), la réhabilitation du centre de Santé de Mom Gare (Cameroun) et le centre pédagogique et ludique de Lomé (Togo). Nous avons fait un déplacement au Bénin afin de nous imprégner des réalités du centre d'insertion des jeunes de Sèmè-Kpodji.

### 3.2.3 *Enquête de terrain*

Cette phase est constituée des entretiens effectués et des questionnaires adressés aux différentes cibles. Ce fut dans un premier temps des entretiens sémi-directifs à l'endroit de 8 responsables de la diaspora dont 3 des institutions chargées des Béninois de l'Extérieur. Ces entretiens ont permis de recueillir les informations sur l'apport de la diaspora au plan national. Avec notre guide d'entretien, nous avons pris contact et fait des entretiens avec les responsables des institutions comme le Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur, l'Agence Nationale des Béninois de l'Extérieur, l'Observatoire International des Transferts de Fonds des Migrants et les responsables de certaines associations de la diaspora béninoise tels que

---

<sup>59</sup>De Ketele J.M, Roegiers X., (2015) *Fondements des méthodologie d'observation, de questionnaire, d'interview et d'étude de documents*, Méthodologie du recueil d'informations, 5<sup>ème</sup> édition, p15



Humanis Afrique, France Bénin-Vendée et Ora et Labora qui travaillent tous pour le développement local au pays. Comme l'affirme De Ketele J.M., Roegiers X. (2015), « *L'interview est une méthode de recueil d'informations qui consiste en des entretiens oraux, individuels ou de groupes, avec plusieurs personnes sélectionnées soigneusement, afin d'obtenir des informations sur des faits ou des représentations, dont on analyse le degré de pertinence, de validité et de fiabilité en regard des objectifs du recueil d'informations* ». En effet, nous avons mené ces entretiens dans le but de prendre connaissance sur les associations qui interviennent au niveau communal, leurs domaines d'intervention et les communes bénéficiaires.

Dans un second temps, des questionnaires sont adressés aux responsables du centre de formation et d'insertion des jeunes de la commune de Sèmè-Kpodji, aux jeunes bénéficiaires et à quelques élus locaux afin d'apprécier l'effet de ce centre sur le changement des conditions de vie des jeunes de la commune. Au total, 40 questionnaires ont été distribués, 20 pour les jeunes bénéficiaires, 10 pour les responsables du centre et 10 pour les élus locaux.

#### 3.2.4 Instruments de traitement des données

Les données issues des entretiens ont été retranscrites et analysées au moyen d'un plan d'analyse. Quant aux données issues des enquêtes de terrain, elles ont été saisies dans une base de données conçue sous le logiciel Excel. Ces analyses portent sur la fréquence des actions des associations de la diaspora par année, et sur une cartographie matérialisant les actions des associations et les communes bénéficiaires. Ceci a permis de voir l'étendue des actions de développement de celles-ci sur le territoire béninois. Nous avons procédé à une analyse sectorielle des projets menés afin d'identifier les domaines dans lesquels la diaspora investit. Cette analyse permet de connaître les secteurs qui intéressent la diaspora et de mieux orienter notre stratégie. Quant à la planification du projet de fin d'étude, nous avons utilisé le logiciel MS Project.

### 3.3 Apport de stage et Présentation de Humanis Afrique

#### 3.3.1 Apport de stage

Dans le but de faire des recherches et approfondir notre thème, nous avons effectué un stage en France auprès de la Fédération IFAFE (Initiatives des femmes africaines de France et d'Europe). Fondée en 1993, IFAFE n'était qu'une association ayant pour but d'aider les personnes étrangères et leurs familles à mieux s'intégrer en France et en Europe, et de lutter contre toutes les formes de discrimination, notamment contre l'image négative imputée aux populations africaines en général et aux femmes en particulier. Elle œuvre pour l'insertion des femmes migrantes dans la société française. Mais la distance entre les membres

d'IFAFE ne permettait pas l'atteinte des objectifs. Alors ils ont décidé de créer chacun une association dans leur commune afin de mieux toucher les populations cibles. Ayant maintenant différentes associations qui œuvrent pour la même cause, il leur est possible de se fédérer. C'est ainsi qu'est née en 1996 la Fédération IFAFE suite à une rencontre organisée à l'initiative de Mme Maa Marchand. Cette rencontre rassemblait 8 femmes africaines chefs d'entreprises résidant en France à l'Hôtel California à Paris. A l'issue de cette Assemblée Générale constitutive, IFAFE devient une fédération qui a deux objectifs principaux : valoriser la femme noire et défendre ses droits sur le territoire européen et apporter une aide efficace aux pays africains à travers les projets de développement local. La Fédération IFAFE est une organisation nationale et internationale ouverte aux personnes de toutes les origines. Elle est forte grâce à son expérience du travail de proximité, à sa capacité de mobilisation, à l'encadrement des populations étrangères à mieux s'intégrer en France et en Europe, et à sa forte contribution au développement des pays d'origine. Son statut juridique est la loi 1901 c'est-à-dire une structure non marchande qui vit grâce à des subventions de l'Etat. L'équipe dirigeante de la Fédération IFAFE est composée de six personnes élues pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois.

IFAFE à deux pôles d'actions : en France et en Afrique. En France, elle aide les associations à mener des activités culturelles dans leur ville d'accueil à travers l'organisation des festivals. Par cette activité, les associations de la diaspora valorisent la culture africaine en Europe. Le festival qui nous a le plus marqués et auquel nous avons participé est "le Marché Africain" dénommé *AFRIBOOM*. Ce festival est l'une des activités de l'association *Trait d'Union Diffusion* qui est membre fondateur de la Fédération IFAFE. Il consiste à rassembler des artistes de divers horizons surtout de l'Afrique dans un creuset de convivialité. Ainsi, il permet aux associations de la diaspora de faire découvrir la culture de leur pays d'origine par le biais de leurs produits. En tant que stagiaire à la fédération, nous avons participé à cet événement et nous avons eu des échanges avec plusieurs associations de différentes nationalités : des Sénégalais, des Ivoiriens, des Camerounais, des Togolais, des Maliens, des Nigériens, des Antillais, des Gabonais<sup>60</sup>. A tout ceci nous pouvons ajouter l'organisation périodique des formations sur la rédaction et la recherche de financement pour les projets de développement local.

En Afrique, la Fédération aide ses associations membres à trouver du financement pour leurs actions de développement. Plusieurs projets ont obtenu des financements et nous pouvons citer comme exemples le projet de réhabilitation du centre de santé au Cameroun qui a reçu un financement de PRA/OSIM avec l'association ASMA et deux projets de l'association Ora et Labora qui ont reçu le financement du SEL et du PRA/OSIM.

De nos jours, la Fédération est composée de 32 associations de la diaspora et le stage nous a permis de rentrer dans l'univers de ces associations qui œuvrent en faveur de leur pays d'origine. Ce fut une chance

---

<sup>60</sup> Les photos de cette activité se trouvent en Annexe 2

pour nous de travailler avec plusieurs associations de la diaspora par rapport à leur projet de développement local. Ceci a permis de voir comment celles-ci s'investissent dans le développement de leur commune. Le travail sur ces projets a renforcé notre capacité de rédaction des projets et une ouverture d'esprit sur les actions des migrants. Grâce à la Fédération, nous avons participé à une formation au centre Hubertine Auclert sur le thème : "DEVELOPPER LE RECOURS AUX FONDS PRIVES". Le formateur a non seulement démontré comment valoriser notre association mais également comment trouver des financements pour nos projets. De surcroît, le stage à la Fédération a été bénéfique pour notre mémoire. Le contact avec plusieurs associations qui œuvrent en faveur du développement local de leur pays a permis de renchérir les informations par rapport à la rédaction de notre mémoire. Comme nous l'avons compris au début, la diaspora œuvre pour le développement de son pays d'origine par plusieurs moyens. D'abord, elle envoie de l'argent à sa famille afin de la soutenir financièrement, et l'aider à subvenir à ses besoins les plus élémentaires, ensuite elle cherche du financement auprès des organismes internationaux ou du pays d'accueil, et enfin elle aide les migrants en situation difficile pour l'intégration dans le pays d'accueil. Ce dernier point dont nous avons pris connaissance une fois sur le terrain, montre le degré d'implication de la diaspora dans le processus du développement. Les projets dans les pays du Sud notamment au Cameroun, au Gabon, en Côte-D'ivoire, au Togo et au Bénin démontrent l'attachement des migrants à leur pays d'origine.

Cependant, notre plus grande difficulté était le manque d'associations de la diaspora béninoise au sein de la Fédération. La seule association béninoise avec laquelle nous avons travaillé (Humanis Afrique) ne faisait pas encore partie de la Fédération mais avait enclenché le processus d'intégration. Cette difficulté nous a poussés à retourner au Bénin auprès de l'Agence Nationale des Béninois de l'Extérieur (ANBE) et du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur (HCBE) afin d'avoir les informations sur les associations béninoises et les communes dans lesquelles elles opèrent. Néanmoins le travail sur le projet du Centre d'insertion des Jeunes de Sèmè Kpodji avec les responsables de l'association Humanis Afrique a permis de concevoir notre projet de fin d'étude. L'autre difficulté aussi c'est la disponibilité des jeunes qui étaient en congé durant notre période de passage au Bénin.<sup>61</sup>

### 3.3.2 *Présentation de Humanis Afrique*

Humanis Afrique est une association très récente qui a été créée en juillet 2013 et qui est implantée dans la ville de TASSIN LA DEMI LUNE (RHONES ALPES : France). Elle est née suite à un constat fait par la diaspora béninoise résidant à Rhône Alpes. La souffrance dans laquelle se trouvent leurs frères aux pays constitue un énorme problème. L'idée est donc venue de créer une association qui peut aider la population béninoise à sortir du sous-développement. Sa vision est le développement de l'Afrique sur tous les plans.

---

<sup>61</sup> Le centre, nous le verrons un peu plus loin, fonctionne en année scolaire c'est-à-dire comme les écoles et universités

Humanis Afrique a comme objectifs de renforcer les liens de solidarité entre les ressortissants africains nouveaux comme anciens de France et de venir en aide aux populations déshéritées en Afrique Subsaharienne. Son bureau est composé de sept membres chapeauté par le conseil d'administration. Leur mandat est de trois ans renouvelable une fois. L'association est composée de 150 membres dont 50 actifs et 100 sympathisants.

Humanis Afrique a deux pôles d'actions : les actions en France et des actions au Bénin. En France, l'association participe au festival organisé pour la valorisation de la culture béninoise. Pour donner un poids à la culture béninoise, elle fait venir chaque année des artistes béninois en France pour des moments festifs. C'est l'exemple de la soirée organisée à la Maison de Passe avec la Compagnie *Sèmako de Wabao*. Cet événement est apprécié de tous et a permis à l'association d'avoir encore plus d'adhérents. Des fêtes de quartier sont également organisées de façon périodique. En plus, il y a l'organisation du tournoi de football qui est à sa 4<sup>ème</sup> édition. Grâce à cette activité, Humanis Afrique participe à la vie associative de RHONES APLES. Le tournoi est organisé au niveau des deux pôles. Ainsi, au Bénin, il regroupe les différents clubs de la commune de Sèmè Kpodji et Akpro Misserete. L'organisation de ce tournoi au Bénin permet aux jeunes des deux communes de former de creuset de partage d'expériences tant dans le domaine sportif que dans d'autres domaines. En outre, la création du centre de formation et d'insertion des jeunes dans la commune de Sèmè Kpodji constitue le principal projet sur lequel travaillent actuellement les membres de Humanis Afrique. Au début 20 filles, ayant le niveau CEP, ont été admises dans ce centre comme apprenties couturières. Ces jeunes ne sont pas de nouveaux apprenants dans ce corps de métier. Il est demandé à tout apprenant qui aspire à entrer dans le centre d'avoir déjà au moins un an d'expérience préalable avant de pouvoir intégrer. La particularité de ce centre réside dans la méthode d'apprentissage qui est une méthode DUAL et dans la formation en informatique qui vient compléter celle de la couture. Cette formation a une durée de trois ans (année académique) et sera soldée par un diplôme d'Etat le CQP<sup>62</sup>. D'autres jeunes ont la possibilité de s'inscrire également aux cours en informatique. La première remise d'attestation d'informatique s'est déroulée le samedi 02 juillet 2016. Les responsables du centre prévoient insérer les autres corps de métiers par exemple la coiffure dès 2017.

L'un des objectifs que nous voulons atteindre en faisant cette étude est la mise en œuvre d'un projet de développement local dont les bénéficiaires seront les jeunes de ce centre. Mais avant l'élaboration de notre projet, voici présenté dans le chapitre suivant le résultat des enquêtes.

---

<sup>62</sup> La méthode DUAL est une nouvelle méthode d'apprentissage instaurée par l'Etat pour les corps de métiers et qui permet à l'apprentie de passer un examen d'Etat, c'est-à-dire officiellement reconnu par l'Etat, à la fin de sa formation. Le diplôme remis après la réussite à cet examen est dénommé CQP.

## 4 Présentation des résultats et projet de parrainage

Dans cette partie, il est question de faire la présentation et l'analyse des données et de proposer un projet de parrainage des jeunes de la commune de Sèmè Kpodji.

### 4.1 Présentation et analyse des résultats sur la contribution de la diaspora béninoise au développement local

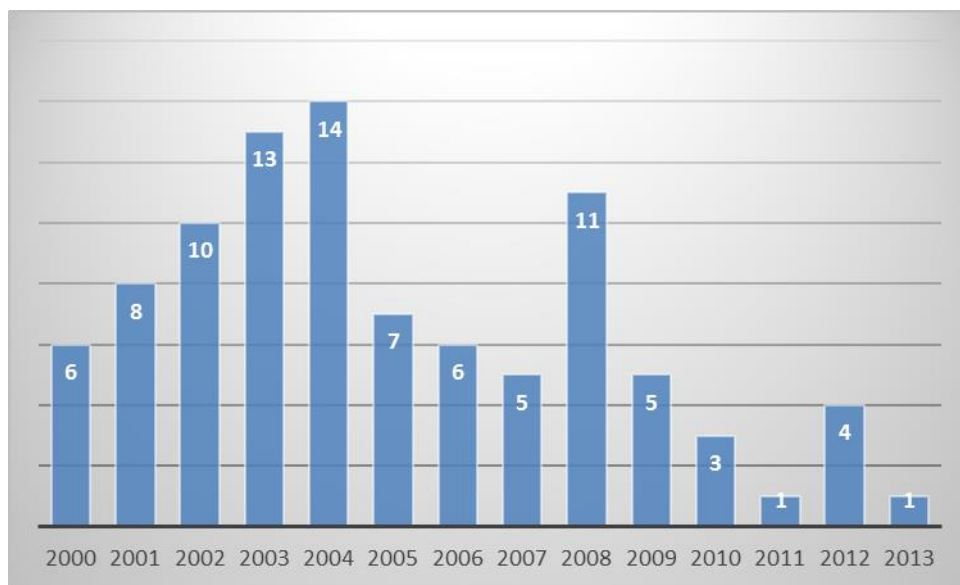
La présentation et l'analyse des résultats sont faites suivant deux volets. Nous avons fait premièrement une étude exploratoire sur les actions des associations sur le plan national et en second lieu une analyse sur les actions de Humanis Afrique dans la commune de Sèmè-Kpodji.

#### 4.1.1 Analyse de la contribution des associations de la diaspora béninoise au plan national

- L'analyse des actions de 2000 à 2013

Pour une bonne analyse des actions des associations de la diaspora, nous avons dénombré les différents projets réalisés par ces dernières de 2000 à 2013 grâce aux bases de données de l'ANBE et de nos enquêtes sur le terrain. Au total, 22 associations de la diaspora ont été enquêtées. Les résultats sont représentés sur le graphique 1.

**Graphique 1 : Nombre d'actions menées par la diaspora par année**



Source : Bases de données ANBE et enquêtes de terrain

Après l'analyse de ce graphique nous constatons que de 2000 à 2004, il y a eu une forte croissance de l'apport de la diaspora béninoise au développement local. Entre 2005 et 2008, on observe une décroissance des actions menées soit une baisse de 50% du nombre de projets réalisés en 2004. Selon les propos recueillis<sup>63</sup>, cette situation est due au manque de motivation de la diaspora. Le gouvernement béninois ne s'intéresse plus aux Aides Publiques au Développement qu'à cette source de financement. Le manque de dispositif incitatif a conduit à une baisse des actions des associations. Par ailleurs, après cette année, on remarque une évolution en dent de scie jusqu'au plus bas niveau en 2013. Notons qu'en 2008, année de la crise économique mondiale, le nombre de projets a augmenté allant de 5 en 2007 à 11 en 2008. En effet, les projets effectués en 2008 sont en majorité des actions humanitaires à l'endroit des populations démunies pour les aider à surmonter la crise économique. Cet apport de la diaspora a permis la satisfaction des besoins de plusieurs béninois surtout les plus démunis<sup>64</sup>. En plus, le graphique révèle qu'il y a une instabilité du nombre de projets financés par la diaspora béninoise après 2008 malgré les dispositions prises par l'Etat en matière d'apport de la diaspora. Selon nos enquêtes, ces dispositions sont placées au niveau macro c'est-à-dire étatique alors que les associations de la diaspora mènent des actions au niveau micro (communal). Il serait bien de ramener ces dispositions au niveau communal puisque toutes les communes au Bénin sont maintenant décentralisées.

- Analyse des domaines d'intervention au niveau départemental

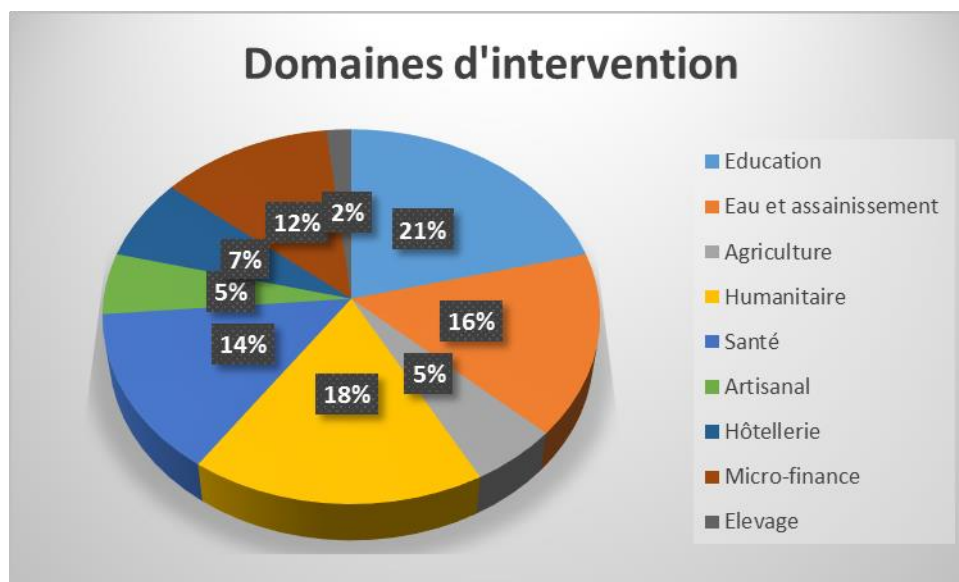
D'après les données que nous avons recueillies sur le terrain<sup>65</sup>, l'apport de la diaspora béninoise au développement local touche tous les domaines du développement socio-économique et ses activités s'étendent au niveau des douze départements. Voici représentés dans le graphique suivant les résultats.

---

<sup>63</sup> Ces données ont été recueillies auprès de l'Agence National des Béninois de l'Extérieur suite à l'entretien avec M. Raymond Dossou BANKOLE et cinq responsables d'associations

<sup>64</sup> Entretien avec le Président du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur

<sup>65</sup> Ces données ont été recueillies auprès de l'Agence National des Béninois de l'Extérieur suite à l'entretien avec M. Raymond Dossou BANKOLE et cinq responsables d'associations

**Graphique 2 : Domaines d'intervention au niveau des départements**

Source : Bases de données ANBE et enquêtes de terrain

L'analyse de ce graphique révèle que les associations de la diaspora béninoise interviennent dans 8 domaines que sont : l'éducation, l'eau et l'assainissement, la santé, l'agriculture, l'artisanat, l'élevage, l'hôtellerie, et la micro-finance. Nous remarquons que l'éducation occupe une place importante dans l'intervention des associations car elle couvre tous les départements. Elle sera suivie de l'humanitaire (10 départements sur 12) et de l'eau et l'assainissement (9 départements sur 12). Dans le domaine de l'éducation par exemple, les associations de la diaspora ont fait construire plusieurs modules de classes sur l'ensemble du territoire national avec à certains endroits des spécificités qui permettent d'améliorer la qualité de l'enseignement. C'est le cas au CEG1 de Kilibo qui a bénéficié d'une salle informatique, d'une bibliothèque et d'un laboratoire fortement équipé avec "Joigny baobab", une association des béninois résidants en France. Aussi le CEG Bopa, le CEG2 de Kanan et celui de Lokoghou ont réceptionné en 2016 des tables et bancs de la part du "Haut Conseil des Béninois de l'extérieur section France"<sup>66</sup>. En ce qui concerne la formation professionnelle, "France Bénin Vendée" a fortement appuyé des artisans aussi bien à Abomey Calavi qu'à Parakou en créant des centres de formation moderne en mécanique<sup>67</sup>.

<sup>66</sup> Ces données ont été recueillies auprès de l'Agence National des Béninois de l'Extérieur suite à l'entretien avec M. Raymond Dossou BANKOLE, du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur et de cinq responsables d'associations

<sup>67</sup> Données issues de l'entretien avec le directeur exécutif de l'Association France Bénin Vendée, Mr Barnabé TCHOUDJI

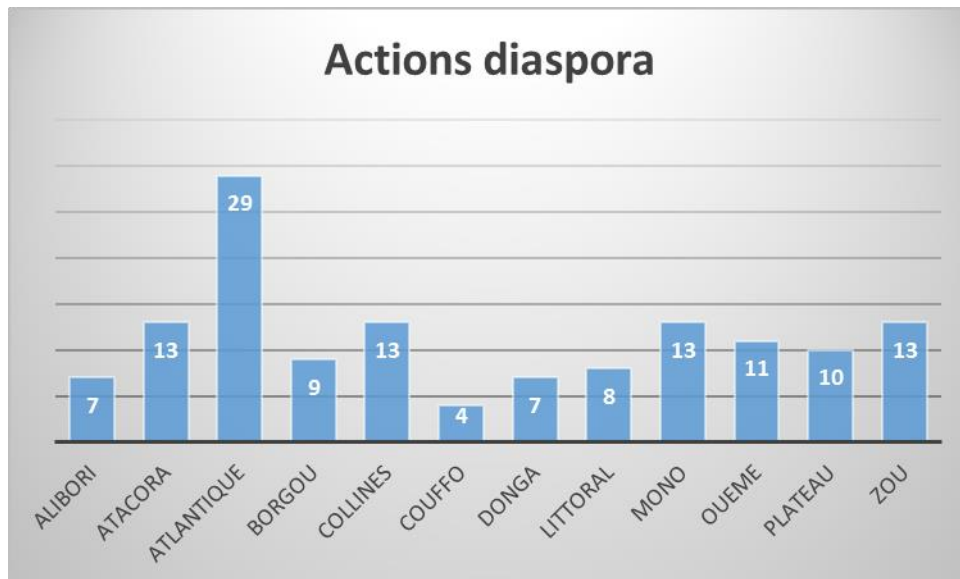
Parlant de la santé, Ouassaho dans la commune de Bohicon a bénéficié avec l'association "Minan Bénin" et ses partenaires suisse et français d'une maternité et d'un dispensaire que le ministère de la santé a très tôt pourvu en personnels qualifiés pour le bonheur des populations. A Lokossa dans le Mono, c'est l'ONG GNO'NU créée par des béninois vivants en Italie qui a doté le centre hospitalier départemental d'un laboratoire mobile qui fait bien des merveilles. Dans le domaine de l'eau, plusieurs infrastructures hydrauliques et d'assainissement ont été construites comme à Djougou avec des béninois résidents en Hollande ou à Allada avec des béninois résidents en France. L'agriculture n'est pas en reste en témoigne les actions à Gouka où les béninois vivants en France ont donné des tracteurs pour les jeunes fermiers. Dans le domaine de l'hôtellerie, les béninois de la diaspora ont construit des hôtels notamment à Grand Popo et à Savalou. Par endroit, ils ont aidés à améliorer la qualité des services dans les hôtels.

Tous ces actions que nous venons d'énumérer sont consignées dans le tableau 4 en annexe. Signalons qu'elles sont pour la plupart réalisées grâce à la recherche du financement par les associations auprès des organisations internationales ou des villes d'accueil. Mais les membres des associations et la commune n'apportent pas une contribution financière pour la réalisation de ces projets.

- Analyse des actions menées par département

Le nombre d'actions menées par les 22 associations de 2000 à 2013 sont représentés dans le graphique 3.

**Graphique 3 : Nombre d'actions par département**



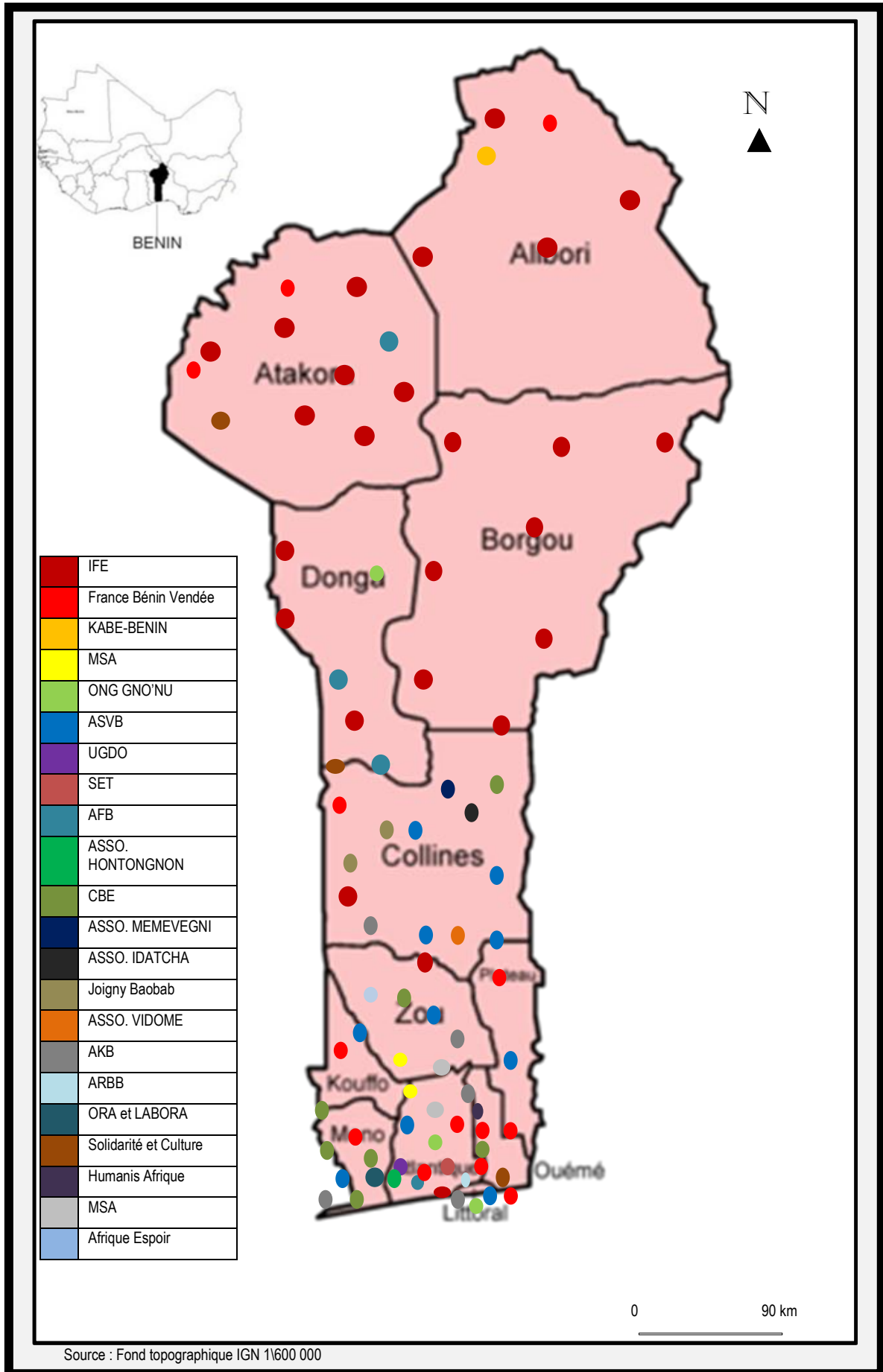


Le graphique 3 nous montre que les associations de la diaspora opèrent dans les douze départements. Au total 137 actions sont menées de 2000 à 2013 selon les données reçues. Même si la quantité des actions effectuées varie d'un département à un autre, elles touchent chaque département. Le département de l'Atlantique est en tête avec 29 actions menées, ensuite viennent les départements de l'Atacora et des Collines (13 actions chacun). On retrouve les faibles taux au niveau des départements du Couffo, de la Donga et du Littoral. Les autres départements se trouvent dans l'intervalle des deux catégories (fort taux, faible taux) c'est-à-dire la moyenne.

- Analyse de la couverture géographique des actions et des associations

Notre analyse nous permet d'identifier l'étendue des actions de la diaspora au Bénin et les associations qui interviennent au niveau de chaque commune. Voici les résultats sur la figure 2:

### **Figure 2 : Cartographie des actions de la diaspora**



Il apparaît après l'analyse de notre carte que les actions des associations de la diaspora couvrent tout le territoire national. Dans le département de l'Atacora, les associations interviennent dans 7 communes sur les 9 et dans la Donga, trois communes sont couvertes parmi les quatre. Ainsi, nous pouvons affirmer que les actions des associations de la diaspora dominent au niveau de ces deux départements. Les associations qui réalisent ces projets sont : IFE, France Bénin Vendée, KABE-BENIN, AFB, SET, Solidarité et Culture, ONG GNO'NUE, mais la majorité des actions sont menées par IFE et France Bénin Vendée. En ce qui concerne le Borgou, il a plus bénéficié des actions des associations de la diaspora. Toutes les communes de ce département ont été prises en compte par leurs actions. Nous n'en dirons pas autant de l'Alibori dont deux communes ne sont pas couvertes sur les six. Même si ces actions sont faibles, les associations telles que IFE, France Bénin Vendée et KABE-BENIN font l'effort de contribuer au développement de ces communes. Dans les départements de l'Ouémé-Plateau, les associations apportent également un soutien aux populations. Ces actions se remarquent dans les communes d'Adjarra, Avrankou, Bonou, Dangbo, Porto-Novo, et Sèmè Kpodji pour le département de l'Ouémé et Adja-Ouere, Ketou et Sakete pour le Plateau. Notons que l'Ouémé est composé de neuf communes et le Plateau cinq. Ces 14 communes bénéficient des actions de France Bénin Vendée, du CBE, de Humanis Afrique, de Solidarité et Culture, de ASVB et AKB.

En outre, comme pour le Borgou, les associations interviennent dans toutes les communes du département des collines. Elles ont mené des actions dans les six communes du département. Mais toutes les communes du Zou n'ont pas eu ce privilège. Sur les neuf communes, seulement trois ont bénéficié des actions de la diaspora à savoir Abomey, Bohicon, Djidja. Le nombre des communes prise en compte est peu suffisant et nous souhaitons que les associations intervenants dans cette région à savoir MSA, AKB, France Bénin Vendée, CBE, ASVB, Afrique Espoir, redoublent d'effort afin d'impacter les communes. Parlant des départements du Mono-Couffo, plusieurs actions sont menées. Nous le constatons plus dans le Mono que dans le Couffo. En effet, parmi les six communes du Mono, cinq ont reçu au moins une action des associations la diaspora. Nous remarquons aussi que Comè et Lokossa bénéficient plus des activités. Pour le Couffo, deux communes sont couvertes parmi les 4. Ces actions sont essentiellement l'œuvre des associations comme Ora et Labora, CBE, France Bénin Vendée, ASVB, AKB. Concernant l'Atlantique et le Littoral, nous pouvons dire que Cotonou bénéficie de toutes les actions car étant la seule commune du département du Littoral. Pour l'Atlantique, toutes les communes ont été prises en compte sauf deux. Même si ces actions sont faibles, elles ont contribué au développement de ces communes.

Au terme de ces analyses que nous venons de faire, nous remarquons que sur les 77 communes, les associations la diaspora œuvrent dans 54 et mènent des projets de développement local afin de satisfaire les besoins de la population. Ainsi, 59% des communes du Bénin reçoivent un appui en ce qui concerne les projets de développement de la part les associations de la diaspora (Graphique 4). Nous estimons que la contribution de la diaspora pourrait couvrir toutes les communes si les dispositions sont prises au niveau communal dans le but de motiver les associations. Si les communes s'impliquent davantage, cela pourrait susciter la diaspora et leurs actions pourraient s'étendre sur les 41% des communes restantes. A cela, nous pouvons ajouter l'apport des membres de la diaspora eux-mêmes. Notons également que ces résultats sont issus des enquêtes de 22 associations de la diaspora.

**Graphique 4 : Nombre de communes en %**



#### 4.1.2 Analyse des actions des associations de la diaspora dans la commune de Sèmè-Kpodji

Pour la mise en évidence des actions des associations dans la commune de Sèmè-Kpodji, nous avons analysé les actions menées par trois associations à savoir Humanis Afrique, ASVB, et France Bénin Vendée. Ces associations, à travers des projets, ont agi sur le développement socio-économique de la commune.

- Contribution à la fourniture des services sociaux de base

Les associations de la diaspora béninoise participent à la fourniture des services sociaux de base dans la commune de Sèmè-Kpodji. Elles interviennent dans les arrondissements de Ketonou, Djeregbe, et Sèmè-Kpodji. Dans l'arrondissement de Ketonou, l'association ASVB a doté le village des modules de classes avec équipements tables et bancs pour permettre aux élèves d'étudier dans de bonnes conditions. Ces infrastructures ont eu un effet positif sur la scolarisation des enfants car plusieurs d'entre eux étaient entassés dans une même classe. Grâce à ces modules de classes la situation s'est considérablement améliorée ces dernières années. Les élèves ont exprimé leur joie d'avoir de nouvelles salles de classes et de nouveaux équipements.

Dans l'arrondissement de Djeregbe, Humanis Afrique avec l'appui des clubs de la ville de Tassin La Demi-Lune, a réalisé un forage de puits pour les populations. Selon les témoignages des bénéficiaires, ce puits leur permet d'avoir facilement accès à l'eau potable. Ils parcouraient de longues distances à la recherche de l'eau potable mais depuis la réalisation de cette infrastructure, l'eau n'est plus un problème. Quant à l'association France Bénin Vendée, elle a construit des mutuelles de santé et octroie des micro-crédits aux femmes des villages de toute la commune avec un appui technique pour leurs activités génératrices de revenus. Tout ceci participe à l'amélioration des conditions de vie des populations.

- Contribution au développement économique de la commune de Sèmè-Kpodji

Pour analyser les actions dans la commune de Sèmè-Kpodji, nous nous sommes focalisés sur le centre de formation et d'insertion des jeunes de l'association Humanis Afrique. Les réponses à nos questionnaires révèlent que la méthode d'apprentissage utilisée par le centre est différente de celle standard. Cette méthode permet aux jeunes apprenants de s'appliquer et de créer des modèles eux-mêmes. Le centre met à la disposition de ces jeunes des outils adéquats et des services informatiques ce qui favorise l'éclosion des potentialités de la commune puisqu'ils deviennent des stylistes compétents. En dehors des apprenants, tous les autres jeunes de Sèmè-Kpodji ont le privilège de bénéficier des actions du centre. De plus, les responsables estiment que le centre contribue au développement socio-économique de la commune car il emploie les enseignants et le personnel. Ils ont souhaité que la commune apporte un soutien aux activités du centre. Les responsables pensent que si la commune leur apportait un soutien financier, il serait possible d'accueillir plus de jeunes pour la formation en couture et d'élargir les actions du centre en impliquant d'autres corps de métiers. Leur principale inquiétude est la pérennisation des activités du centre.

Plus de la moitié des apprenants estiment qu'ils n'auront pas la maîtrise de l'outil informatique si Humanis Afrique n'avait pas créé ce centre. L'inscription dans ce centre a permis aux jeunes couturiers de savoir

manipuler l'outil informatique et de devenir des stylistes. Ils témoignent le haut niveau d'enseignement donné et l'impact sur leur développement personnel. Ils souhaitent rester dans le centre même après leur formation ; ceci pour deux raisons : premièrement à cause de l'enseignement et deuxièmement à cause du manque de financement pour s'auto-employer. La majorité affirme leur incapacité de se mettre à leur propre compte après la formation faute de financement. Généralement se sont des jeunes dont les parents n'ont pas les moyens pour assurer leur éducation. Alors, ils sont livrés à eux-mêmes et doivent chercher des portes de sortie.

A travers les différentes réponses, nous avons compris que les autorités communales n'ont pas une connaissance parfaite des activités du centre. Ils reconnaissent l'existence de ce centre mais ne savent pas concrètement leur action sur le terrain. Ils témoignent que plusieurs jeunes attestent l'utilité du centre.

Ainsi, nous avons constaté la fosse qui existe entre les associations de la diaspora et les communes dans lesquelles elles opèrent. Ceci nous amène à formuler quelques recommandations.

#### 4.2 Recommandations

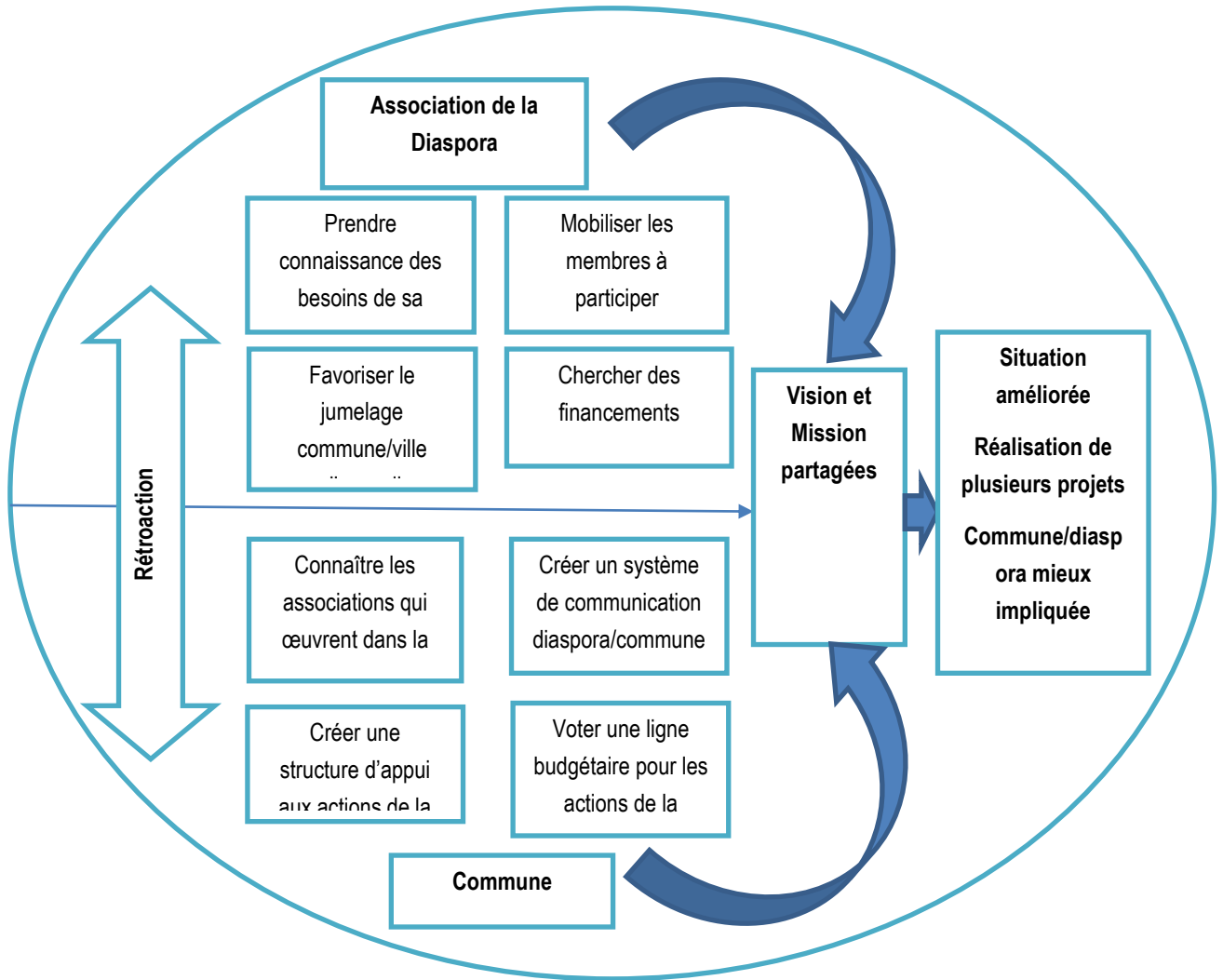
La définition d'une stratégie d'implication et de mobilisation de la diaspora au développement du Bénin devient une urgence en raison des besoins croissant de financement du développement. Cette urgence nous amène à formuler quelques recommandations à l'endroit des collectivités locales et de la diaspora.

Nous recommandons à la diaspora de prendre d'abord connaissance des besoins de sa commune. Elle doit adopter une stratégie qui sera axée sur les nécessités de la commune. Ensuite, nous suggérons qu'elle mobilise les membres des associations à apporter leur pierre à l'édifice. Chaque membre doit décider de mettre à la disposition de la commune des ressources financières afin de participer à l'apport au développement. Enfin, nous souhaitons que la diaspora cherche plus de financement et créer des conditions favorables pour les jumelas commune d'origine/ville d'accueil.

En ce qui concerne la commune, une connaissance parfaite des associations de la diaspora est nécessaire. Pour bien capitaliser les ressources de cette diaspora, elle doit connaître le nombre d'associations qui œuvre dans sa zone, leur compétence et leur capacité en matière d'apport au développement local. Elle doit également créer un système de communication de manière à ce que l'information circule en temps normal. Il faut penser à mettre à la disposition de la diaspora le Plan de développement communal dans le but de les impliquer réellement dans les actions de la commune. Ajouté à tout ceci, nous proposons la création d'une structure d'appui aux actions de la diaspora au sein de l'administration communale et par conséquent le vote d'une ligne budgétaire afin d'aider la diaspora à plus participer aux projets de développement.

Ces points que nous venons d'énumérer permettront aux deux parties d'avoir une même vision, une mission partagée, ce qui favoriserait la réalisation de plusieurs projets de développement et l'amélioration des conditions de vie des populations. La figure 3 résume nos recommandations.

**Figure 3 : Recommandation pour une implication  
Diaspora/Commune**



Source : Miriette VODOUNNON



### 4.3 Projet de parrainage des jeunes de la commune de Sèmè Kpodji

Le projet de parrainage des jeunes de la commune de Sèmè Kpodji émane des résultats de notre étude qui démontre l'implication de la diaspora béninoise dans le développement local et plus particulièrement celle de l'association Humanis Afrique dans la commune de Sèmè Kpodji. Notre stage, nous a permis de travailler avec les responsables de l'association sur le projet du Centre. Pour aider cette diaspora à atteindre efficacement ses objectifs, nous proposons une stratégie de parrainage des jeunes du Centre de Formation et d'insertion des jeunes de la commune de Sèmè Kpodji. Ce projet sera considéré comme un projet pilote et sera mis en œuvre après cette phase pilote dans toutes les autres communes.

#### 4.3.1 Contexte et justification du Projet

Le Centre de Formation et d'Insertion des Jeunes fut créé en 2013 par l'association Humanis Afrique. Il est situé dans la commune de Sèmè Kpodji, département de l'Ouémé. Sèmè Kpodji est situé au Sud-Est de la République du Bénin sur la côte Atlantique. Elle s'étend sur une superficie de 250 Km<sup>2</sup>, soit 0,19% de la superficie de la République du Bénin. La commune de Sèmè-Podji est limitée au Nord par la ville de Porto-Novo et les Aguégoué, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la République Fédérale du Nigeria et à l'Ouest par la ville de Cotonou. Sèmè-Podji est une plaine côtière encastrée dans un complexe de plans d'eau (océan Atlantique, lagune de Porto-Novo, fleuve Ouémé et lac Nokoué)<sup>68</sup>. Elle est composée de six arrondissements à savoir Agblangandan, Ekpè, Tohouè, Aholouyèmè, Sèmè-Podji, Djèrègbé et dispose d'une population très jeune. La majorité de cette population jeune se trouve au chômage d'où la nécessité de création de ce Centre de Formation et d'Insertion Professionnelle.

En créant ce centre de formation et d'insertion, les responsables de l'association Humanis Afrique avaient comme objectif ultime de donner aux jeunes de la commune une formation de qualité et de mettre en place un système d'insertion performant afin de participer à l'émergence de la commune et de diminuer le taux de chômage des jeunes. En résumé, le centre doit pouvoir non seulement former des jeunes compétents mais également les aider à s'insérer professionnellement dans la vie active. Ainsi dans les manuels de procédure, après les trois ans de formation, ces jeunes doivent être autonomes sur le plan économique, ce qui n'est pas le cas puisque aucune disposition n'est prise pour assurer l'insertion de ces jeunes diplômés. Les efforts et les ressources sont plutôt concentrés sur la qualité de la formation qui est vraiment meilleure. Dans l'environnement de ce corps de métier (couture), on remarque que les jeunes sont compétents et

---

<sup>68</sup> Document Programme du Plan de Développement communale (PDC), Avril 2005

donc un certain degré de performance est atteint sur le plan de la formation. L'insertion devrait accompagner cette formation afin de diminuer le taux de chômage dans la commune.

Notre projet vient résoudre ce problème d'insertion. Nous proposons une stratégie de parrainage qui permettra aux responsables du Centre d'atteindre efficacement leur objectif et de pérenniser leurs actions. Ce projet s'inscrit également dans les priorités du gouvernement béninois en particulier dans le plan de développement communal de Sèmè Kpodji plus précisément en Axe 2.3 et 2.6 portant respectivement sur la promotion de l'économie locale et le développement de l'artisanat et du tourisme.<sup>69</sup>

#### 4.3.2 *Groupe cible et parties prenantes*

Notre projet ciblera les 20 jeunes admises au centre depuis 2013 et qui sont en train d'achever leur formation dans le Centre. Notre objectif est d'augmenter les revenus de ceux-ci, avec l'aide de la diaspora et plus principalement des membres de l'association Humanis Afrique, en les intégrant dans un processus de développement durable, en les aidant à se prendre en charge et à œuvrer pour une gestion durable des ressources de la commune de Sèmè Kpodji. En effet, d'après nos sondages, ces jeunes sont issus de familles pauvres et ont souvent des difficultés financières pour entreprendre. Ils sont confrontés à des difficultés pour la création de leur propre entreprise, condition nécessaire pour leur autonomie. Ainsi ils deviennent des jeunes chômeurs dans la commune.

La problématique étudiée dans notre travail est le rôle que peuvent jouer la diaspora (des membres de Humanis Afrique) et les autorités communales dans le développement socio-économique de ces jeunes. Comme expliqué précédemment, aucune disposition n'est prise en ce qui concerne l'insertion de ces jeunes dans la vie professionnelle. Ainsi, notre projet consiste à la construction et à l'équipement des ateliers qui abriteront les jeunes diplômés du centre. Notre stratégie de parrainage sera à deux volets, l'un à la charge des membres de l'association Humanis Afrique et l'autre à la charge de la commune. Chaque membre de l'association acceptera de parrainer un jeune à hauteur de 200 euros à la fin de la formation afin de permettre l'achat des équipements à mettre dans les ateliers. La commune se chargera de la construction des locaux. Comme autres parties prenantes, nous pouvons avoir les parents de ces jeunes, le Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur, l'Agence National des Béninois de l'Extérieur, l'Observatoire International des Transferts de Fonds des Migrants, le Ministère des Affaires étrangères et celui de l'Emploi des Jeunes. Les bénéficiaires finaux seront non seulement ces 20 jeunes mais également toutes les jeunes qui auront la chance d'être formés dans ce centre.

---

<sup>69</sup> Commune Sèmè Kpodji, Synthèse de la feuille de route communale 2011-2013 consulté sur le site [gouv.bj/departements/le-departement-de-loueme/semi-podji/](http://gouv.bj/departements/le-departement-de-loueme/semi-podji/) le 20/11/2016 à 8h

#### 4.3.3 *Vision, objectif, résultats du projet*

Notre vision à travers le présent projet est de voir, d'ici l'horizon 2025, les jeunes diplômés sortis du Centre de Formation et d'Insertion de Sèmè Kpodji insérer dans la vie professionnelle afin de pouvoir agir positivement sur l'économie de la commune et de diminuer un tant soit peu le taux de chômage.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'autonomie financière des 20 jeunes qui suivent actuellement la formation dans le Centre. Comme objectifs spécifiques, il s'agira de :

- Créer un espace de travail pour les jeunes couturiers de la commune de Sèmè Kpodji ;
- Développer le leadership entrepreneurial au sein des jeunes stylistes de la commune
- Mettre en place un dispositif permettant aux jeunes diplômés de trouver des débouchés

A la fin de ce projet, nous aurons comme résultats :

- Un espace de travail est créé pour les jeunes couturiers de la commune donc 20 ateliers sont construits ;
- Les jeunes stylistes deviennent des entrepreneurs ;
- Les jeunes ont accès aux débouchés.

#### 4.3.4 *Conditions préalables, Hypothèses et Risques*

Nous ne pouvons élaborer notre projet sans tenir compte des risques et hypothèses possibles. En ce qui concerne les conditions préalables, nous pouvons faire ressortir les points suivants :

- Les membres de Humanis Afrique adhèrent à la vision de parrainage
- La commune accepte de construire les ateliers
- Le marché de couture disponible
- Les parents s'impliquent dans la stratégie

Parlant des hypothèses, nous avons :

- Les jeunes sont financièrement autonomes
- L'apport de la diaspora s'accroît

Les risques éventuels qui peuvent constituer un frein pour le projet

- La volonté des autorités d'accompagner ces jeunes dans la quête de l'autonomie financière ;
- Le climat des affaires favorables à l'investissement de la diaspora ;
- L'adhésion de la population au projet ;

#### 4.3.5 Activités à mener

Nous aurons à mener quatre grandes activités pour l'atteinte de nos objectifs. Ces activités se dérouleront dans un délai très précis mais peuvent aussi se faire simultanément ou indépendamment l'une de l'autre. Le projet durera un an trois mois et s'étendra sur la totalité de la durée, de la planification jusqu'à la mise en œuvre en passant par le suivi-évaluation.

- Construire 20 ateliers de couture dans la commune de Sèmè Kpodji

Au début des activités, une sensibilisation générale sera faite. Toutes les parties prenantes seront impliquées et des réunions périodiques seront faites. La construction de ces 20 ateliers sera la première activité de la mise en œuvre du projet. Le centre étant composé de 20 jeunes actuellement, chaque jeune bénéficiera d'un atelier après la remise du diplôme. La commune de Sèmè Kpodji fournira le terrain, les matériels et matériaux nécessaires pour la construction. Pour cette activité, nous allons :

- Acquérir le terrain et matériels nécessaires ;
  - Recruter la main d'œuvre nécessaire ;
  - Construire les ateliers.
- Equiper ces 20 ateliers des matériels nécessaires pour la couture

Après la construction, nous allons équiper les ateliers. Au total 40 machines à coudre seront achetées et mises à la disposition des jeunes, soit deux machines par jeunes et par atelier. D'autres accessoires comme les ciseaux, les centimètres seront aussi achetés. Enfin une formation en entrepreneuriat sera organisée en faveur de nos bénéficiaires. Donc cette activité consistera à :

- Acheter les matériels ;
  - Installer les matériels dans les ateliers ;
  - Faire une formation en entrepreneuriat aux jeunes diplômés ;
  - Livrer les ateliers aux 20 jeunes.
- Trouver des débouchés aux jeunes

Cette activité consistera à faire la promotion des services offerts dans ces ateliers. Ici le rôle des parents et de la diaspora est important. Ils doivent communiquer à leur entourage l'existence de ces ateliers en insistant sur la qualité et la performance de ces jeunes. Le système de "bouche à oreille" sera prôné. En plus, la radio de la commune et la télévision nationale (ORTB) passeront l'information les trois premiers mois après l'ouverture des ateliers, sans oublier les crieurs publics qui eux aussi feront le travail simultanément. Nous aurons à :

- Sensibiliser les parents et la diaspora pour la diffusion de l'information
- Faire des communiqués sur les médias
- Organiser des foires périodiques

- Mettre en place un dispositif de participation des jeunes aux activités culturelles en France

A ce niveau, nous allons élaborer un contrat avec la participation des jeunes et de la diaspora. Les termes du contrat seront clairs et précis. Les jeunes doivent s'engager à libérer les ateliers après trois ans d'exercice, ce qui permettra à la promotion suivante de bénéficier des ateliers les trois ans à venir. En outre ils doivent coudre des tenues traditionnelles pour la promotion de la culture béninoise en France. A l'approche des festivals, les membres de l'association Humanis Afrique enverront des pagnes qui serviront à coudre les tenues traditionnelles. Ces dernières seront convoyées par bateau avant la date du festival. Ainsi nous auront à :

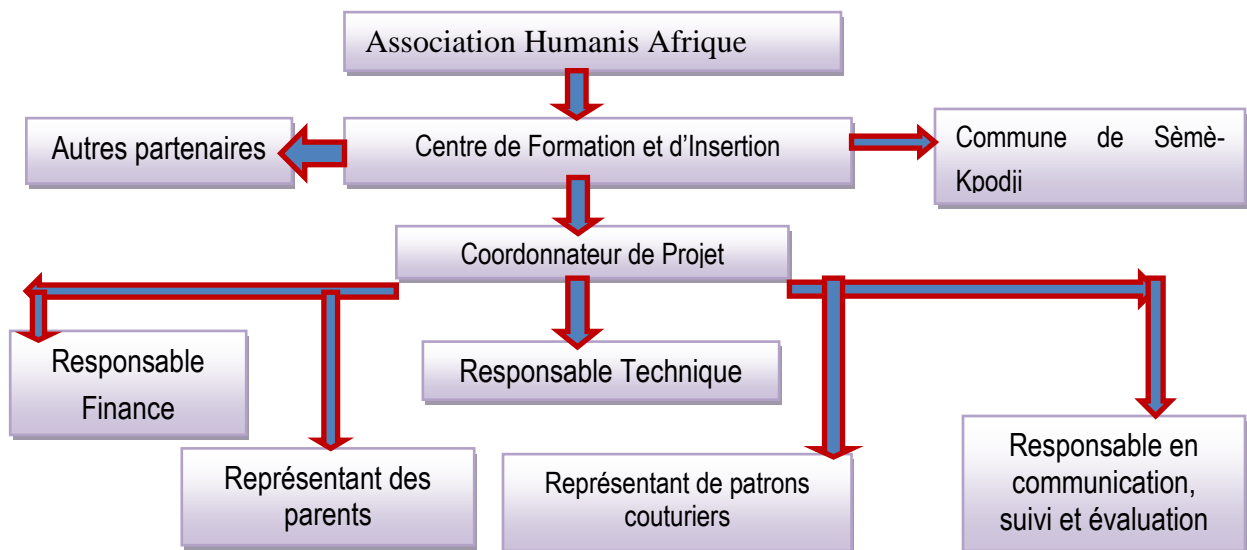
- Rédiger le contrat de partenariat
- Veiller au respect strict des termes de référence

#### 4.3.6 Structure du projet, suivi et évaluation

- Structure du projet

Le projet sera porté par Humanis Afrique avec la participation des responsables du Centre de Formation et d'Insertion des jeunes de Sèmè Kpodji. Pour atteindre efficacement les objectifs de notre projet, les responsables du centre étant dans la commune et maîtrisant le milieu plus que les membres de la diaspora en majorité en France, seront les représentants de Humanis Afrique. Pour cela, les responsables du centre en accord avec le comité de pilotage vont établir et valider le plan de mise en œuvre au début du projet. Ils auront une rencontre par trimestre pour faire une évaluation à mi-parcours de l'évolution des activités. Le projet sera structuré comme suit :

**Figure 4 Structure du projet**



Source : Miriette VODOUNNON

- Suivi-évaluation

Le suivi et l'évaluation se feront par l'Association Humanis Afrique et les différents partenaires impliqués dans le projet à la fin. Cependant un suivi quotidien se fera par le responsable de chaque sous-secteur et sera supervisé par le responsable en communication, suivi et évaluation. Une évaluation partielle à mi-parcours de l'exécution du projet sera effectuée chaque trimestre par Humanis Afrique. Au cours du suivi, on s'assurera que toutes les activités se déroulent aux dates prévues et sont conformes aux normes exigées par le projet et les budgets sont respectés. Tous les problèmes recensés vont être analysés afin d'apporter les mesures et les réajustements nécessaires pour que les objectifs du projet soient atteints. Les indicateurs cités ci-dessous permettront de mieux faire l'évaluation :

- 90% des jeunes disposent d'un atelier ;
- 90% des ateliers sont équipés ;
- 70% des jeunes disposent d'un marché (des clients);
- 95% de la population connaît l'existence de ces ateliers;
- Augmentation de 50% des ressources financières des jeunes.

En ce qui concerne l'évaluation externe, elle sera effectuée par un auditeur externe. Au moment opportun, il serait nécessaire de faire appel à un évaluateur externe. Ce serait donc un contrôleur – auditeur de gestion mandaté pour évaluer le projet dans son évolution et sa finalisation.

Les tableaux 1 et 2 présentent le cadre logique et le calendrier du déroulement du projet.

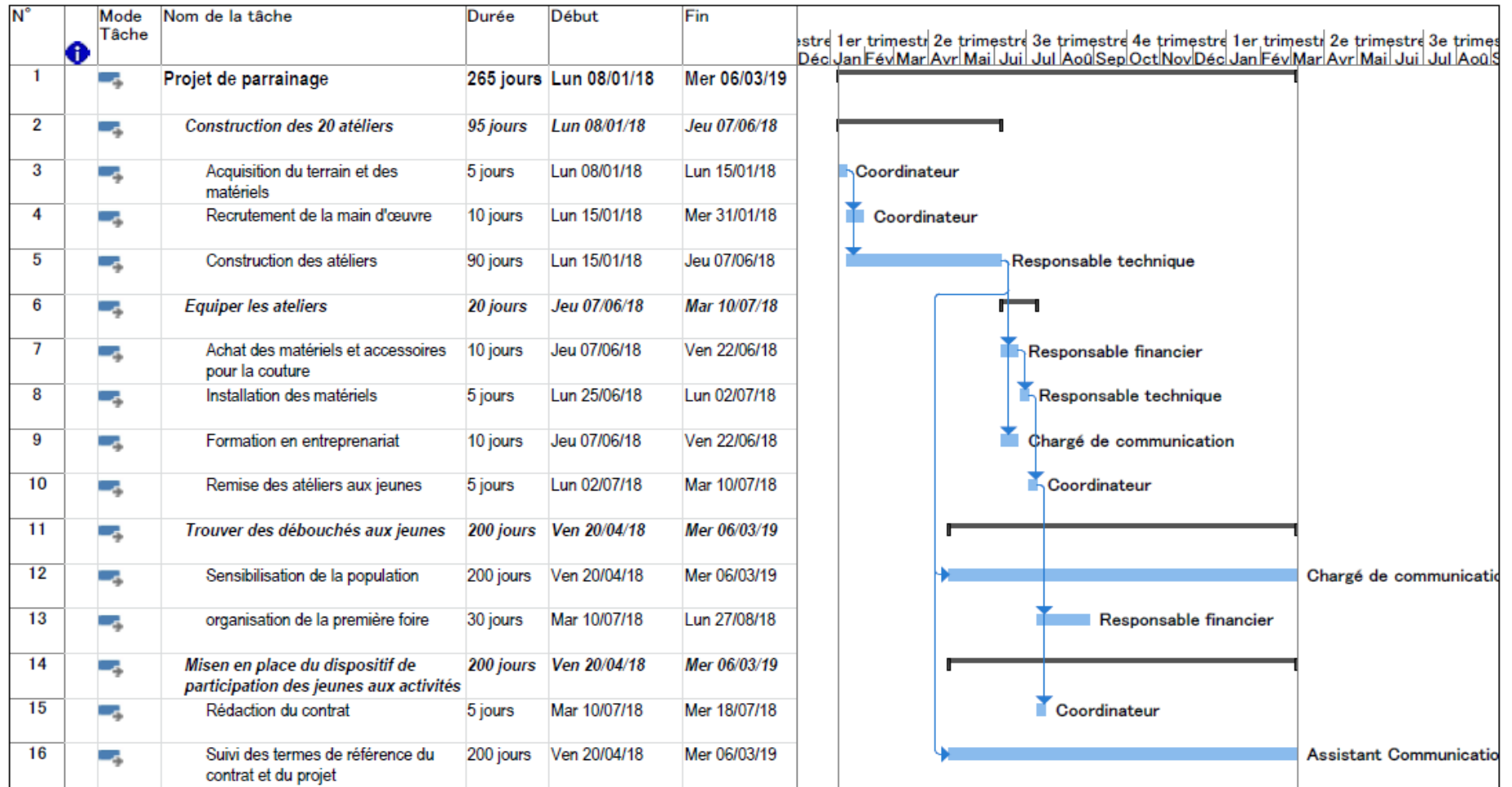
Tableau 1 Cadre logique

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES
<b>OBJECTIF GLOBAL</b>	Contribuer à l'autonomisation financière des jeunes de la commune de Sèmè Kpodji	Pourcentage de jeunes ayant une autonomie financière dans la commune	Rapport d'évaluation du projet	Les revenus des jeunes ont augmenté Les jeunes sont financièrement autosuffisants et payent leurs impôts
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	Créer un espace de travail pour les jeunes couturiers de la commune de Sèmè Kpodji	Nombre de jeunes couturiers ayant un espace de travail opérationnel	Rapport du chef de projet et enquête auprès des jeunes	
	Développer le leadership entrepreneurial au sein des jeunes couturiers de la commune	Nombre de jeunes entrepreneurs dans la commune	Rapport du chef de projet	
	Mettre en place un dispositif permettant aux jeunes diplômés de trouver des débouchés	Nombre de jeunes ayant des débouchés	Enquête auprès des jeunes	
<b>RESULTATS</b>	Un espace de travail est créé pour les jeunes couturiers de la commune donc 20 ateliers sont construits	Nombre d'ateliers construits et opérationnels dans la commune	Rapport du chef de projet	Ressources financières et humaines mises à disposition à temps Un climat favorable (la pluie pourrait empêcher le travail ou le ralentir)
	Les jeunes couturiers deviennent des entrepreneurs	Nombre de jeunes entrepreneurs dans la commune	Rapport du chef de projet	Tous les membres de la diaspora participent à temps
	Les jeunes ont accès aux débouchés	Pourcentage de jeunes ayant des débouchés	Rapport du chef de projet et enquête auprès des jeunes	Les clients ont adhéré à la vision et ont la volonté de confier leurs tissus à nos jeunes

		<b>MOYENS</b>	<b>COÛT (franc CFA)</b>	
<b>ACTIVITES</b>	1.1. Acquisition du terrain et des matériels	Mise à disposition par la commune	Mise à disposition par la commune	La commune a la volonté de contribuer à la réduction du taux de chômage
	1.2. Recrutement de la main d'œuvre nécessaire	Moyens financiers	2.600.000	
	1.3. Construction des ateliers	Moyens financiers	5.000.000	
	2.1. Achat des matériels et accessoires	Moyens financiers	4.000.000	
	2.2. Installation des matériels	Moyens financiers	200.000	
	2.3 Formation en entrepreneuriat	Forfait	Forfait	
	2.4. Acquisition des ateliers par les jeunes	Forfait	Forfait	
	3.1 Sensibilisation	Moyens financiers	200.000	
	3.2. Communiqués sur les médias	Moyens financiers	1.000.000	
	3.3 Organisation de la première foire	Moyens financiers	500.000	
	4.1 Rédaction du contrat	Forfait	Forfait	
	4.2 Suivi des termes de référence	Forfait	Forfait	
<b>TOTAL</b>			13.000.000	
				<p><b>CONDITIONS PREALABLES</b></p> <p>Les responsables de la mairie concernés sont impliqués et s'engagent à accompagner le projet pour l'atteinte de son objectif</p> <p>La diaspora accepte de coopérer.</p> <p>Les autres partenaires acceptent d'accompagner le projet</p>



Tableau 2 : Diagram de Gantt



## Conclusion

La diaspora est définie comme un groupe constitué de migrants et de leurs descendants qui maintiennent un lien avec leur pays d'origine<sup>70</sup>. Ils ont en commun le fait d'être dispersés au-delà des frontières socioculturelles et politiques et conservent la mémoire du pays d'origine par des mesures et actions directes ou non. La problématique de l'implication de la diaspora au développement local s'est fait ressentir au Bénin depuis les années 90 après la Conférence des Forces Vives de la Nation. A cet égard la contribution de la diaspora béninoise est de plus en plus reconnue par les acteurs du développement et suscite un intérêt croissant. Plusieurs stratégies ont été mises en œuvre à savoir la création des institutions en faveur de la diaspora, l'organisation du Forum national de la diaspora et de la Table ronde de Paris en 2013. Au terme des études Alafia 2025 sur les aspirations des citoyens, les Béninois de l'extérieur ont souvent manifesté leur intention de s'impliquer dans le processus de développement économique et social du pays. De manière générale, on met en évidence trois grands secteurs dans lesquels s'opère l'interaction diasporas-pays d'origine. Il s'agit du secteur du développement local, des affaires et de la science et technologie. Parmi ces trois secteurs, notre étude s'intéresse à celui du développement local.

La contribution de la diaspora incluant les migrants peu ou très qualifiés, au développement socio-économique de leurs pays d'origine revêt plusieurs formes ; celles-ci recouvrent les envois de fonds, mais aussi, les échanges commerciaux, d'investissements et de transferts de compétences et de technologies. Ainsi la diaspora constitue une source potentielle de financement du développement socio-économique : diversification du revenu des ménages, accès à l'éducation et aux soins, promotion des investissements et du partenariat public-privé. En ce qui concerne l'investissement, la diaspora cherche du financement surtout dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la formation professionnelle, et humanitaire. Les actions sont en majorité destinées aux communes d'origine.

Cependant, les actions menées par cette diaspora depuis quelques années ne sont pas connues de tous. Pourtant, ils sont près de 4 millions de Béninois vivant à l'extérieur<sup>71</sup> et se répartissent dans plusieurs associations<sup>72</sup>. Ainsi la présente étude s'est proposé d'analyser cet apport de la diaspora béninoise dans les 77 communes du Bénin. A l'issue des enquêtes auprès des associations et institutions des Béninois de l'Extérieur, les résultats ont révélé que les données actualisées ne font part que de 22 associations de la diaspora mais qui œuvrent déjà dans 54 communes et couvrent effectivement tous les domaines précités. En comparant le nombre de projets déjà réalisés et le nombre d'associations ayant menée ceux-ci, nous nous sommes intéressés à comment élaborer une stratégie afin d'aider la diaspora à atteindre les autres communes et aussi à faire plus d'actions dans celles déjà concernées. Il a été élaboré un projet de parrainage commune/diaspora, où la commune et la diaspora

---

<sup>70</sup> Amoussouga G., (s.d.). *L'amélioration de l'implication de la diaspora au développement*. Communication in Rapport ANBE 2014, p.1

<sup>71</sup> Vidéo table ronde de Paris 2013

<sup>72</sup> Le nombre exact d'association n'est pas connu jusqu'à ce jour

vont combiner leurs efforts afin de diminuer le taux de chômage dans leur localité. «Le Bénin et sa diaspora, main dans la main vers la prospérité»<sup>73</sup>.

---

<sup>73</sup> Vidéo table ronde de Paris 2013

## Références bibliographiques

- Ouvrages, Articles et rapports

Agence National des Béninois de l'Extérieur (ANBE), (2014). *Œuvres des Béninois de l'Extérieur*, Rapport 2014

Aguessy C.V. (2011). *La place des transferts de fonds des migrants béninois dans les investissements directs étrangers (IDE) au Bénin*, Symposium international sur l'intégration des transferts de fonds des migrants dans les statistiques de développement au Bénin, 25-27 Mai 2011

Amoussouga G., (s.d.). *L'amélioration de l'implication de la diaspora au développement*. Communication in Rapport ANBE 2014, 15p.

Alejandro Vega, *Le programme 3 x 1: une politique transnationale*, Capital social et développement économique, analyse d'expériences des états mexicains de Colima, Michoacán, Nuevo León, Querétaro y Veracruz, 9p.

Assogba, Y. (2002). *Et si les Africains de la diaspora étaient des acteurs du développement de l'Afrique ?*. Cahier de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), Université du Québec en Outaouais, Série recherche no. 25, juillet 2002, 24p.

Assogba (1998) cité in Sanogo Y. (2005), *Capitalisation des expériences de développement local en Guinée Konakry et au Niger*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Série : Rapport de recherche, N° RR.11, 126p.

Andemi B., (2013). *Diaspora et Coopération décentralisée*, Les actes du forum national sur la diaspora, décembre 2013 152-169 pp.

Banque Africaine de Développement (BAD), (2012). *Document de stratégie pays 2012-2016 Bénin*, Mai 2012, 40p.

Banque Mondiale., (2010). *Comparaison des réglementations dans 183 pays*, Rapport Doing Business 2010, [En ligne], Réforme en période difficile, <http://doingbusiness.org/reports/global-reports/doing-business-2010> consulté le 11 février 2017

Bokoto J. B. (2008). *Le financement alternatif du développement grâce au concept de Business Angels. Cas de la RDC et du Congo Brazzaville*, [En ligne], Africa Synergies, [africasynergies.afrikblog.com](http://africasynergies.afrikblog.com) consulté le 29 décembre 2016

Constitution de la République du Bénin du 11 décembre 1990, mise à jour le 20 septembre 2004

Commune de Sèmè Kpodji, (2005). *Programme du Plan de Développement communale (PDC)*, Document Programmation, Avril 2005, 104p.

Commune Sèmè Kpodji, *Synthèse de la feuille de route communale 2011-2013*, [En ligne], [gouv.bj/departements/le-departement-de-loueme/semi-podji/](http://gouv.bj/departements/le-departement-de-loueme/semi-podji/) consulté le 20 novembre 2016 à 8h

De Ketele J.M, Roegiers X., (2015) *Fondements des méthodologie d'observation, de questionnaire, d'interview et d'étude de documents*, Méthodologie du recueil d'informations, 5<sup>ème</sup> édition, 40p.

Doucet C., et Favreau L., (2006). *La diaspora Ouest africaine, agent de développement*, Cahier de recherche en développement communautaire, Série comparaisons internationales, N°30, Université du Québec en Outaouais, 33p.

Daum C., (s.d.) *L'implication des émigrés dans leur pays d'origine*, [En ligne] [http://www.hommes-etmigrations.fr/docannexe/file/1585/dossier\\_1256\\_dossier\\_1256\\_p1.pdf](http://www.hommes-etmigrations.fr/docannexe/file/1585/dossier_1256_dossier_1256_p1.pdf) consulté en ligne le 02/02/2017 16h30

DAUM C., (1998). *Développement des pays d'origine et flux migratoires : la nécessaire déconnexion*, Revue Hommes et migrations. Article issu du N°1214, juillet-août 1998 : Migrants et solidarités nord-sud.

Dovelyn R. A. et Kathleen N., (2013). *Comment associer les diasporas au développement, Manuel A L'usage Des Décideurs Et Praticiens Dans Les Pays D'origine Et D'accueil*, OIM/MPI, 276p

FONTAN J M., KLEIN J-L., LEVESQUE B., (2003). *Reconversion économique et développement territorial*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec. Cours sur le développement local à l'Université Senghor 2013

García, Rodolfo (2007). "El Programa Tres por Uno de remesas colectivas en México. Lecciones y desafíos", Migraciones Internacionales, enero-junio, Vol 4, No. 001. [www.paperrom.ipsa.org](http://www.paperrom.ipsa.org) consulté le 30 décembre 2016 à 9h12

Guingnido, K.G., (1992) « La mesure de l'impact des migrations sur l'évolution des ménages : Le cas du Bénin », Academia.

INSAE, *Enquête sur l'évaluation de la pauvreté au Bénin*, octobre 2013

INSAE., (2013), *Analyse des résultats du RGPH4 2013* <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/benin/presentation-du-benin/> Consulté le 22/11/2016 à 7h44

INSAE., (s.d.), *Rapport Bénin DSP 2012-2016*, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/benin/presentation-du-benin/> consulté le 22/11/2016 à 7h44

Igue J., (2013). *L'implication et la mobilisation de la diaspora béninoise à la Table Ronde des partenaires au développement du Bénin*, Rapport ANBE 2014, 55p.

Luca, R., (2009). *Intégrer les questions migratoires dans la planification du développement*, Cahier des migrations internationales N°93, OIT 2009, [En ligne] <http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/imp/imp93.pdf>, consulté le 29 décembre 2016

Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement., (2011). *Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking*, Série : Politique économique et développement, Rapport N°1, Algérie 2011, p.7

PNUD Bénin, (2009). *Impact de la crise financière et économique mondiale sur le développement économique et social du Bénin*, [En ligne] <http://www.developpement.bj/rapport-sur-impact-crise-economique-mondiale.pdf> consulté le 11 Février 2017

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2009*, [En ligne] <http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rmdh2009/> consulté le 11 février 2017

PNUD Bénin., (2010). *Progrès vers les OMD*, Rapport février 2010, 8p.

République du Bénin, (2007). *Programme d'Actions Prioritaires de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRIP 2007-2009)*.

Samba Y., Le Masson O., (s.d). *Diaspora, développement et citoyenneté. Les migrants originaires du bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal)*, PAIDEL-PIMDERO, [en ligne] consulté sur [www.grdr.org/IMG/pdf/articlecota](http://www.grdr.org/IMG/pdf/articlecota) le 24 décembre 2016 à 9h30

Tremblay S., (1999). *Du concept de Développement au Concept de l'après-développement : Trajectoire et Repères théoriques*, (s.l.), 52p

TODEGNON T., (2011) *Migration au Bénin : Profil National*, OIM/GIP International, 71p.

Union Européenne, (2012). *Intégrer la diaspora dans le développement du continent*, Sommet Mondial de la Diaspora le 25 mai 2012 à Standton. [www.africa-eu-partnership.org](http://www.africa-eu-partnership.org) consulté le 24 décembre 2016 à 03h07

Waller S., (2000). *L'analyse documentaire*, Bulletin des bibliothèques de France (BBF), n° 4, p. 134-136. [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0134-016>>. ISSN 1292-8399 consulté le 10 Février 2017 à 16h

- Mémoires et Thèse

Aguey K. Z., (2014). *Le Développement Economique Local dans les collectivités rurales en restructuration de l'Afrique subsaharienne : cas de la commune de Grand-Popo (république du Bénin)*, Thèse de doctorat Université Quebec, 294p

Bassongui N., (2015). *Analyse des Déterminants d'accès à l'Energie Solaire dans la commune de Sinendé au Benin*, Mémoire Université Senghor, 66p.

COULIBALY D., (2011). *La participation publique à la gestion municipale : proposition d'un dispositif pour la commune urbaine de Bandiagara au Mali*, Mémoire Université Senghor, 73p.

Defoort, C., (2007). *Migrations qualifiées et capital humain : nouveaux enseignements tirés d'une base de données en panel*, Thèse de doctorat, Université de Lille, [En ligne] [http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/23/25/PDF/These\\_cecily\\_DEFOORT.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/23/25/PDF/These_cecily_DEFOORT.pdf) consulté le 29 décembre 2016

*Konakry et au Niger*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Série : Rapport de recherche, N° RR.11, p.9

Kouadio E., (2013). *Diaspora, résidents ivoiriens et le web 2.0 : quelles stratégies d'appui à la formation à travers la mise en place d'une communauté de pratique ?*, Mémoire Université Senghor, 55p

Mercoiret, M. (1994). *L'appui aux producteurs ruraux*, Ministère de la coopération. Paris: Karthala, 463p. cité in Sanogo Y. (2005), *Capitalisation des expériences de développement local en Guinée*

Ngam A. M. (2015). *Coopération Internationale et Développement Local : Analyse de la démarche du Programme Francophone d'Appui au Développement Local (PROFADEL) de l'OIF au Rwanda*, Mémoire de maîtrise, Université Senghor, 88p.

Pirrone C., *Théorie du développement territorial dans une économie de satiété*, Thèse de doctorat de l'Université de Bretagne Occidentale, 2012, 340p.

- Sites web

[gouv.bj/departements/le-departement-de-loueme/semi-podji/](http://gouv.bj/departements/le-departement-de-loueme/semi-podji/)

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/benin/presentation-du-benin/> consulté le 22/11/2016 à 7h44

<http://www.undp.org/content/dam/benin/docs/publication/brochure/Plaque%20PPEA.pdf> consulté le 21/11/2016 à 7h49

[http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Benin\\_DSP\\_2012-2016.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Benin_DSP_2012-2016.pdf) consulté le 21/11/2016 à 8h00

<http://a-dtap.awepa.org/wp-content/uploads/2012/10/Gouvernance-politique-au-B%C3%A9nin-%E2%80%93-Etat-des-lieux-et-d%C3%A9fis-%E2%80%93-M.-Gilles-Badet.pdf> consulté le 22/11/2016 à 7h27

<http://www.oed.org/fr/dev/38293022.pdf> consulté le 26/11/2016 à 16h16

<http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?id=2085> consulté le 02/02/2017 à 17h

[http://www.hommes-etmigrations.fr/docannexe/file/1585/dossier\\_1256\\_dossier\\_1256\\_p1.pdf](http://www.hommes-etmigrations.fr/docannexe/file/1585/dossier_1256_dossier_1256_p1.pdf) consulté le 02/02/2017 à 16h50

<http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?id=114> consulté le 02/02/2017 à 16h40

<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article215>, consulté le 19-11-2016 à 17h 26'

<http://www.parolesdhommesetdefemmes.fr/grdr-initiatives-france-mali-mauritanie-senegal> consulté le 30 décembre à 10h

[www.paperrom.ipsa.org](http://www.paperrom.ipsa.org) consulté le 30 décembre 2016 à 9h12

<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1199807908806/World.pdf>.

[www.iom.ch/jahia/Jahia/about-iom/organizational-structure/evaluations](http://www.iom.ch/jahia/Jahia/about-iom/organizational-structure/evaluations)

<http://www.decitre.fr/media/pdf/feuillestage/9/7/8/2/8/0/7/3/9782807300378.pdf> consulté le 05/02/2017 à 4h40

- Autres sources

Vidéo de la Table ronde de Paris

Vidéo Dons Humanitaires des béninois vivants en Italie

Vidéo Dons de Haut Conseil des Béninois section France aux écoles



## Liste des illustrations

### Liste des figures

Figure 1: Feuille de route pour une participation réelle de la diaspora au développement.....	21
Figure 2 : Cartographie des actions de la diaspora .....	39
Figure 3 : Recommandation pour une implication Diaspora/Commune.....	46
Figure 4 Structure du projet .....	51

### Liste des graphiques

Graphique 1 : Nombre d'actions menées par la diaspora par année .....	35
Graphique 2 : Domaines d'intervention au niveau des départements.....	37
Graphique 3 : Nombre d'actions par département .....	38
Graphique 4 : Nombre de communes en %.....	42

### Liste des tableaux

Tableau 1 Cadre logique.....	50
Tableau 2 : Diagram de Gantt.....	52

### Liste des annexes

Annexe 1: Forum National sur la Diaspora (FONAD 2013) .....	xiv
Annexe 2: Photo du Festival Africa BOOM .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 3: Guide d'entretien et d'interview .....	xvi
Annexe 4: Tableaux récapitulatifs des actions réalisées dans les communes par la diaspora béninoise .....	xxvi

## Annexes

### Annexe 1: Forum National sur la Diaspora (FONAD 2013)



Source : ANBE 2013

### Annexe 2 : Festival AFRICA BOOM





Source : Fédération IFAFE

### **Annexe 3: Guide d'entretien et d'interview**

#### **Pour les associations de la diaspora béninoise**

1. Quel est le nom de votre association ?
2. Elle fut créée en quelle année ?
3. Quel est l'objectif de votre association ?
4. L'association compte combien de membres ?
5. Qu'est-ce qui a motivé la création d'une association ?
6. Ou sont menés vos projets de développement local?
7. Combien de projets de développement local vers le pays d'origine par an ?
8. Combien sont financés par les membres de l'association eux-mêmes?
9. Quelles sont vos sources de financement ?
10. Quels sont vos domaines d'activités ?
11. Êtes-vous en partenariat avec les communes dans lesquelles vous opérez ?
12. Si oui comment ces communes vous accompagnent ?
13. Utilisez-vous des réseaux sociaux pour communiquer autour des projets de développement effectués ? Si oui, lesquels ?
14. Quels sont vos projets en cours ?
15. Avez-vous des commentaires à nous partager au sujet des questions soulevées ?

**Pour les responsables du Centre de Formation et d'insertion des Jeunes de Sèmè Kpodji**

Nom : Age :

Prénoms : Sexe :

Q1 : Quelle est votre rôle dans le centre ?

R1 : enseignants  responsables du centre

Q2 : Quelle est la méthode d'apprentissage utilisée ?

R2 :

Q3 : Pensez-vous que cette méthode est la mieux adaptée?

R3 : Oui  Non

Q4 : Cette méthode a-t-elle un impact sur le rendement des apprenants et sur le développement de leur société ?

R4 : Oui  Non

Q5 : Si oui comment pensez-vous assurer la pérennisation du centre?

R5 :

**Fiche d'enquête pour les apprenants**

Nom : Age :

Prénoms : corps de métiers:

Q1 : Que faisiez-vous avant votre arrivée au centre ?

R1 : Apprentie couturier  En fin d'apprentissage  Autres

Q2 : L'arrivée au centre va-t-il changé quelque chose dans votre apprentissage ?

R2 : OUI  NON

Q3 : Souhaitez-vous ouvrir votre propre atelier après l'obtention de votre diplôme?

R3 : OUI  NON

Q4 : Si oui, disposez-vous des moyens financiers pour le faire ?

R4 : OUI NON

Q5 : Seriez-vous prêts à signer un partenariat avec Humanis Afrique afin d'assurer la pérennisation des actions du centre?

R5 : OUI NON

### **Fiche d'enquête pour les élus locaux**

Nom : Age :

Prénoms : Fonction :

Q1 : Connaissez-vous le centre de formation et d'insertion des jeunes de Semè kpodji ?

R1 : OUI NON

Q2 : Pensez-vous que ce centre contribue au développement de la commune?

R2 : OUI NON

Q3 : Pensez-vous qu'on peut élargir le centre en impliquant d'autres corps de métiers ou en acceptant d'autres jeunes?

R3 : Oui Non

Q4 : Accepteriez-vous de parrainer un apprenant de ce centre afin de permettre son autonomisation ?

#### Annexe 4: Tableaux récapitulatifs des actions réalisées dans les communes par la diaspora béninoise

Tableau : Communes Alibori

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
ALIBORI	BANIKOARA	1	IFE
	GOGOUNOU	0	
	KANDI	1	IFE
	KARIMAMA	1	IFE, France Bénin Vendée
	MALANVILLE	2	IFE, KABE-BENIN
	SEGBANA	0	

Source : ANBE 2014 et enquête de terrain 2016

Tableau: Communes Atlantique

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	10	MSA, ONG GNO'NU, France Bénin Vendée
	ALLADA	13	ASVB, France Bénin Vendée
	KPOMASSE	1	France Bénin Vendée
	OUIDAH	2	UGDO, SET
	SO-AVA	0	
	TOFFO	1	AFB
	TORI-BOSSITO	0	
	ZE	2	Association HONTONGNON

Source : ANBE 2014 et enquête de terrain 2016

Tableau: Communes Borgou

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
BORGOU	BEMBEREKE	1	IFE
	KALALE	1	IFE
	N'DALI	1	IFE
	NIKKI	1	IFE
	PARAKOU	6	IFE
	PERERE	1	IFE
	SINENDE	1	IFE
	TCHAOUROU	2	IFE

Source : ANBE 2014 et enquête de terrain 2016

Tableau: Communes Collines

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
COLLINES	BANTE	3	France Bénin Vendée, Conseil des Béninois de l'Exteieur
	DASSA-ZOUME	4	IFE, ASVB, AKB
			ASVB, Association sans Frontière de MEMEVEGNI, Association des IDATCHA de France, Joigny Baobab
	GLAZOUE	5	
	OUESSE	4	ASVB, Association Française

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
			VIDOME, Joigny Baobab
	SAVALOU	4	IFE
	SAVE	3	ASVB

Source : ANBE 2014 et enquête de terrain 2016

Tableau: Communes Couffo

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
COUFFO	APLAHOUE	0	
	DJAKOTOME	0	
	DOGBO	1	Conseil des Béninois de l'Extérieur
	KLOUEKANME	1	France Bénin Vendée
	LALO	0	
	TOVIKLIN	0	

Source : ANBE 2014 et enquête de terrain 2016

Tableau: Communes Donga

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
DONGA	BASSILA	3	IFE, AFB
	COPARGO	1	IFE
	DJOUGOU	2	Solidarité et culture, ONG GNO'NU
	OUAKE	2	IFE, AFB

Source : ANBE 2014 et enquête de terrain 2016

Tableau: Communes Littoral

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
LITTORAL	COTONOU	5	IFE, ARBB, AKB, ONG GNO'NU

Source : ANBE 2014 et enquête de terrain 2016

Tableau: Communes Mono

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
MONO	ATHIEME	1	Conseil des Béninois de l'Extérieur
	BOPA	2	ASVB, Conseil des Béninois de l'Extérieur
	COME	3	
	GRAND-POPO	2	Ora et Labora, Conseil des Béninois de l'Eterieur
	HOUEYOGBE	0	
	LOKOSSA	3	AKB, France Bénin Vendée

Source : ANBE 2014 et enquête de terrain 2016



Tableau: Communes Ouémé

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
OUEME	ADJARRA	1	France Bénin Vendée
	ADJOHOUN	0	
	AGUEGUES	0	
	AKPRO-MISSERETE	0	
	AVRANKOU	3	France Bénin Vendée
	BONOU	1	France Bénin Vendée
	DANGBO	1	Conseil des Béninois de l'Extérieur
	PORTO-NOVO	2	Solidarité et culture, AKB
	SEME-KPODJI	2	ASVB, France Bénin Vendée, Humanis Afrique

Source : ANBE 2014 et enquête de terrain 2016

Tableau: Communes Plateau

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
PLATEAU	ADJA-OUERE	1	France Bénin Vendée
	AFANGNI	0	
	KETOU	2	France Bénin Vendée
	POBE	0	
	SAKETE	3	ASVB

Source : ANBE 2014 et enquête de terrain 2016

Tableau: Communes ZOU

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
ZOU	ABOMEY	3	MSA, AKB
	AGBANGNIZOUN	0	
	BOHICON	5	ASVB, Conseil des Béninois de l'Extérieur, France Bénin Vendée
	COVE	0	
	DJIDJA	1	ASVB
	OUIHI	0	
	ZAGNANADO	1	Afrique Espoir
	ZA-KPOTA	0	
	ZOGBODOMEY	0	

Source : ANBE 2014 et enquête de terrain 2016

Tableau: Communes Atacora

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
ATACORA	KEROU	2	IFE
	KOUANDE	1	IFE
	MATERI	4	IFE, AFB, France Bénin Vendée
	NATITINGOU	2	IFE, Solidarité et Culture
	PEHUNCO	1	IFE
	TANGUIETA	2	IFE, France Bénin Vendée
	TOUCOUNTOUNA	1	IFE

Département	Communes	Actions diaspora	Associations
	BOUKOUMBE	0	
	COBLY	0	

Tableau : Domaines d'intervention

Départements	Actions diaspora	Domaines d'intervention
Alibori	7	Education, eau et assainissement, humanitaire, micro-finance
Atacora	13	Artisanal, santé, éducation, eau et assainissement, élevage, humanitaire
Atlantique	29	Education, santé, humanitaire, agriculture, artisanal, eau et assainissement, élevage
Borgou	9	Education, eau et assainissement, artisanal, humanitaire, micro-finance, agriculture
Collines	13	Education, agriculture, hôtellerie, humanitaire, micro-finance, santé, eau et assainissement
Couffo	4	Education, santé, humanitaire, eau et assainissement, hôtellerie,
Donga	7	Education, eau et assainissement, santé,
Littoral	8	Humanitaire, hôtellerie, éducation,
Mono	13	Education, santé, humanitaire, micro-finance,
Oueme	11	Education, micro-finance, eau et assainissement, santé, artisanal
Plateau	10	Humanitaire, micro-finance, hôtellerie, éducation,
Zou	13	Education, santé, micro-finance, eau et assainissement, humanitaire

Source : ANBE 2014 et enquête de terrain 2016.

## Table des matières

Remerciements.....	i
Dédicace.....	ii
Résumé.....	iii
Mots-clefs : Diaspora ; développement local ; diaspora et décentralisation, diaspora et développement local, association de la diaspora.....	iii
Abstract.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	vi
Introduction.....	1
1 Nécessité de l'apport de la diaspora au développement local.....	3
1.1 Contexte socio-économique et dispositif légal en matière d'implication de la diaspora dans le développement au Bénin.....	3
1.1.1 Contexte socio-économique.....	3
1.1.2 Dispositifs Juridiques et Institutionnels.....	5
1.1.3 Approches d'intervention de la diaspora béninoise.....	7
1.2 L'importance de l'implication de la diaspora au développement.....	9
1.2.1 Justification du choix du sujet.....	9
1.2.2 Intérêt de l'apport de la diaspora au développement local.....	11
1.2.3 Enoncé des questions de recherche.....	12
2 Ecrits conceptuel et théorique de l'implication de la diaspora au développement local des pays d'origine.....	14
2.1 Définition de quelques concepts liés à la diaspora et au développement.....	14
2.1.1 Evolution du thème diaspora.....	14
2.1.2 Le concept de Développement local.....	16
2.2 Théories sur la diaspora et le développement local.....	18
2.2.1 Diaspora, acteurs de développement.....	18
2.2.2 Diaspora et décentralisation.....	19
2.3 Pratiques sur la stratégie d'implication de la diaspora au développement.....	20
2.3.1 Feuille de route pour une participation réelle de la diaspora au développement.....	20
2.3.2 Les Programmes menés sur l'implication de la diaspora au développement local.....	24
2.4 Le choix des variables.....	27
3 Méthodes d'approches de la contribution de la diaspora béninoise au développement local.....	28
3.1 Le type d'investigation et Echantillonnage.....	28
3.2 Instruments de collecte de données.....	29
3.2.1 Recherche documentaire.....	29
3.2.2 Observation.....	30

3.2.3	Enquête de terrain.....	30
3.2.4	Instruments de traitement des données .....	31
3.3	Apport de stage et Présentation de Humanis Afrique .....	31
3.3.1	Apport de stage.....	31
3.3.2	Présentation de Humanis Afrique.....	33
4	Présentation des résultats et projet de parrainage .....	35
4.1	Présentation et analyse des résultats sur la contribution de la diaspora béninoise au développement local.....	35
4.1.1	Analyse de la contribution des associations de la diaspora béninoise au plan national ...	35
4.1.2	Analyse des actions des associations de la diaspora dans la commune de Sèmè-Kpodji	42
4.2	Recommandations.....	44
4.3	Projet de parrainage des jeunes de la commune de Sèmè Kpodji .....	47
4.3.1	Contexte et justification du Projet.....	47
4.3.2	Groupe cible et parties prenantes .....	48
4.3.3	Vision, objectif, résultats du projet.....	49
4.3.4	Conditions préalables, Hypothèses et Risques .....	49
4.3.5	Activités à mener.....	50
4.3.6	Structure du projet, suivi et évaluation .....	51
	Conclusion .....	53
	Références bibliographiques.....	viii
	Liste des illustrations.....	xiii
	Liste des figures .....	xiii
	Liste des graphiques .....	xiii
	Liste des tableaux.....	xiii
	Liste des annexes.....	xiii
	Annexes .....	xiv